



PARC NATUREL HAUTE-SÛRE FORêt D'ANLIER

RAPPORT ANNUEL - 2023

CHEMIN DU MOULIN, 2
6630 MARTELANGE
063 45 74 77
MAIL : CONTACT@PARCNATUREL.BE
SITE INTERNET : WWW.PARCNATUREL.BE

Avec le soutien de
la





Parc naturel
HAUTE SÛRE
FORêt d'ANLIER



Parc naturel
DES DEUX OURTHIES



Parc naturel
DE L'ARDENNE
MERIDIONALE



NATURPARK
ÖEWERSAUER



Parc naturel
DE LA VALLÉE
DE L'ATTERT



Parc naturel
DE GAUME



0 30 60 90 km



TABLE DES MATIÈRES

1. DYNAMIQUE GÉNÉRALE DU PARC NATUREL	2
A. Grandes orientations stratégiques du Parc naturel.....	2
B. Dynamique d'expérimentation et d'innovation	8
C. Principales collaborations établies et poursuivies en 2022.....	8
2. NATURE.....	12
A. Les axes développés	12
B. Les projets réalisés en 2023.....	12
C. Les projets pour 2024	28
3. AGRICULTURE	29
A. Les axes développés	29
B. Les projets réalisés en 2023.....	29
C. Les projets pour 2024	34
4. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	35
A. Charte paysagère : état d'avancement et perspectives	35
B. Dynamique territoriale impulsée par le Parc naturel.....	37
C. Les axes développés	37
D. Les projets réalisés en 2023.....	38
E. Les projets pour 2024	48
5. DYNAMIQUE SOCIO-ÉCONOMIQUE	50
A. Les axes développés	50
B. Les projets réalisés en 2022.....	50
C. Les projets pour 2024	59
6. ACCUEIL, ÉDUCATION ET INFORMATION DU PUBLIC	61
A. Les projets réalisés en 2022.....	61
B. Les projets pour 2024.....	68
7. PRÉSENTATION DU RAPPORT AUX CONSEILS COMMUNAUX	69
8. ANNEXES :	70
A. Liste exhaustive des articles de presse	70
B. Principaux articles parus dans la presse	72
C. Journaux du Parc édités en 2022.....	78
D. Principales publications réalisées en 2023	78



1. DYNAMIQUE GÉNÉRALE DU PARC NATUREL

A. GRANDES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DU PARC NATUREL

POUVOIR ORGANISATEUR
35 MEMBRES – 12 RÉUNIONS

COMMISSION DE GESTION
36 MEMBRES – 12 RÉUNIONS

Activités des organes de gestion du Parc naturel

Conformément au décret, le Parc naturel est géré par un **Pouvoir Organisateur** et une **Commission de gestion**, chargée de la mise en œuvre du Plan de gestion. Dans ce cadre, une équipe technique a été constituée, composée d'une cellule administrative et de chargés de mission disposant de compétences multiples (environnement, aménagement du territoire, communication...).

Le Pouvoir Organisateur, initialement institué en Intercommunale (depuis avril 2000), a dû modifier ses statuts en suite de la modification du Code la Démocratie Locale et de la Décentralisation (décret d'avril 2012 relatif aux modes d'association des communes) et notamment, abonner la référence à l'intercommunalité. Le mode de fonctionnement n'a pas changé : le Pouvoir Organisateur est composé d'une Assemblée Générale (35 membres : 5 élus par commune) et d'un Conseil d'Administration (14 membres : 2 élus par commune).

Il approuve les budgets du Parc naturel, emploie le personnel, gère les projets d'investissement comme la Maison du Parc naturel, statue sur les éventuelles modifications au Parc naturel (nouveau plan de gestion, limites du Parc...).

En 2023, le Pouvoir Organisateur s'est réuni à 12 reprises : en Conseil d'Administration les 10/01, 14/02, 14/03, 18/04, 06/06, 08/08, 12/09, 10/10, 07/11 et 06/12 ; en Assemblée Générale les 31/01 et 27/06.

La Commission de gestion s'est constituée en asbl au début de l'année 2011, conformément aux dispositions du nouveau décret qui organise les Parcs naturels. Elle est composée de 18 membres représentants des 7 communes concernées et du Pouvoir Organisateur, ainsi que de 18 membres issus des forces vives locales (associations de conservation de la nature, syndicats agricoles, propriétaires forestiers, PME, Artistes et artisans, opérateurs du tourisme, acteurs culturels, CRIE et Contrats de rivières).

En 2023, la Commission de gestion s'est réunie à 12 reprises : en Conseil d'Administration les 10/01, 14/02, 14/03, 18/04, 06/06, 08/08, 12/09, 10/10, 07/11 et 06/12 ; en Assemblée Générale les 31/01 et 27/06.

Les différentes réunions ont été organisées conjointement pour les deux Conseils d'Administration et Assemblées Générales, en raison d'un ordre du jour commun, et tenant compte du fait que plusieurs personnes sont administratrices dans les deux asbl.

ÉQUIPE TECHNIQUE

14 MEMBRES AU 31/12/2022

11 RÉUNIONS

L'Equipe technique comptait, au 01.01.2023, 15 employés : D. Liesse (Directeur), R.-M. Collignon (Assistante de direction), F. Bajrami et L. Libotte (Chargées de mission Communication et Mobilité), N. Mayon et A. Collette (Contrat Rivière Haute-Sûre / Moselle et projet Parc national – enjeux biodiversité), A. Annet (Chargée de mission Agriculture), A.-L. Monnaie (Chargée de mission patrimoine), L. Stilmant et D. Adam (Chargés de mission pédagogie) C. Leclercq, et B. Servais (Chargés de mission Nature-Environnement), A. Burnotte (Chargée de mission Aménagement du Territoire et Paysage), T. Jaumain et S. Lox (Chargés de mission massif / forêt).

L'équipe s'est agrandie en cours d'année avec l'arrivée de cinq nouvelles recrues : Mélanie Guelenne (projet relocalisation de l'alimentation – mars 2023), Guillaume De Decker et Robin Weyrich (projet Parc national – actions sylvicoles), Ingrid Guebs (projet Parc national – accueil du public) et Coralie Huberty (projet gestion des espèces invasives – CR Moselle, arrivée en décembre 2023 pour remplacer Adelin Collette).

Laurence Libotte a remis sa démission le 26 juin 2023.



L'équipe technique se réunit généralement une fois par mois, pour évaluer l'avancement des différents projets et actions du Parc naturel.

En 2023, l'équipe s'est réunie les 09/01, 06/02, 06/03, 03/04, 08/05, 05/06, 03/07, 07/08, 11/09, 02/10, 06/11 et 04/12.

Quelques jours après la fête du Parc, l'équipe s'est retrouvée pour une journée de cohésion dans la vallée de la Semois. Une activité ludique était programmée le matin (type chasse aux trésors, sur le site du château d'Herbeumont), puis une promenade nature et patrimoine l'après-midi.



Le Parc mène une politique active en matière de formation continue des membres de l'équipe technique. Une part importante du temps de travail est consacrée au suivi de formations spécifiques ou rencontres techniques. Comme l'indique le tableau suivant, ces formations sont organisées principalement par la Fédération des Parcs naturels, par l'Interface Leader ou par le réseau Rural Wallon et par le Centre de Compétence Tourisme. Ainsi, les membres de l'équipe ont pu participer à diverses formations ou colloques au cours de l'année 2023 :

NOM	DATE	INTITULÉ FORMATION OU COLLOQUE	ORGANISATEUR
Collignon Rose-Marie	03-10-23	Lire les fiches de paie	Boutique de Gestion
Collignon Rose-Marie	9-13/11/23	Droit aux congés	Boutique de Gestion
Collignon Rose-Marie	7-15-21/12/23	Essentiel de la législation sociale	Fond4S
Burnotte Annick	31-01-23	Pour une philosophie de la nature : outil pour animer des moments philo (Jour 2 suite formation 2022)	FPNW
Burnotte Annick	9-03-2023	Webinaire "A quoi sert une OPP ?"	Fédération française des parcs naturels régionaux
Burnotte Annick	17-03-2023	Arènes du territoire : Présentation des inondations liées à l'écoulement et présentation du référentiel « constructibilité en zone inondable » et discussions »	MURLA
Burnotte Annick	6-04-2023	Journée de réseau des Paysages de l'après-pétrole Grand-Est à Dieulouard Représentation pour la FPNW	Paysages de l'après pétrole
Burnotte Annick	27-04-2023	Webinaire " Cartographier son foncier agricole"	Terre-en-vue et CREDAL
Burnotte Annick	15-16/05/2023	journées européennes des parcs naturels à Berinzenne, participation aux ateliers paysages et animation sur les paysages de l'après pétrole	FPNW
Burnotte Annick	8-06-2023	Présentation du projet de SDT	SPW Territoire
Frida Bajrami	30-05-2023	Comment travailler efficacement avec la presse ?	FPNW
Donatien Liesse	09-03-2023	Utilisation de la plateforme Calista	SPWARNE
Mélanie Guelenne	7-04-2023	Webinaire Résilience de nos communes	UVCW
Mélanie Guelenne	11-04-2023	Webinaire Une autonomie alimentaire pour la Wallonie	UVCW
Mélanie Guelenne	21-04-2023	Webinaire Présentation de la nouvelle PAC	FUGEA
Mélanie Guelenne	27-04-2023	Webinaire Le paysage est-il dans son assiette	FPNRF
Mélanie Guelenne	15-16-05-2023	journées européennes des parcs naturels à Berinzenne, participation aux ateliers agriculture et résilience de nos territoires	FPNW
Mélanie Guelenne	22-05-2023	Une vie saine sur une planète saine	âgo
Mélanie Guelenne	16-10-2023	rencontres des acteur.rice.s de la transition alimentaire en Wallonie	Manger demain
Mélanie Guelenne	27-11-2023	Mooc en ligne Co-construire sa démarche alimentaire de territoire	Mooc
Mélanie Guelenne	27-11-2023	Webinaire Social-Lab	Manger demain
Mélanie Guelenne	5-12-2023	Journée automnale des Parcs	FPNW
Frida Bajrami	5-12-2023	Journée automnale des Parcs	FPNW
Frida Bajrami	15-16-05-2023	journées européennes des parcs naturels à Berinzenne, participation aux ateliers agriculture et résilience de nos territoires	FPNW
Mélanie Guelenne	8-12-2023	Qui mangera quoi demain	Nature attitude et Atelier paysan
Christine Leclercq	21 au 23-09-2023	Voyage d'études en Suisse - gestion différenciée du sapin de Noël	Leader - PNAM, PNHSFA et GAL Nov'Ardenne
Christine Leclercq	5-12-2023	Journées d'automne des Parcs naturels	PPPNW
Damien ADAM		L'arbre se révèle 6 dates Module Hiver	CRIE Saint-Hubert
Damien ADAM		Formation en ligne Passeur de nature (suite)	
Damien ADAM		Formation en ligne Les grands carnivores (suite)	
Damien ADAM	02 et 03 -03-2023	Formation Ecole du Dehors	CRIE Saint-Hubert
Damien ADAM		La nature se révèle 6 dates Module Printemps	CRIE Saint-Hubert

NOM	DATE	INTITULÉ FORMATION OU COLLOQUE	ORGANISATEUR
Nicolas Mayon	14-03-2024	Formation ornithologie	CNB
Nicolas Mayon	18-04-2024	Formation herpéthologie	CNB
Nicolas Mayon	24-08-2024	formation orthoptères	CNB
Nicolas Mayon	19-10-2024	colloque BE WILD	WWF
Ingrid Guebs	5-12-2023	Journées d'automne des Parcs naturels	PFPNW
Monnaie A-L	31-05-2023	Journée échanges patrimoine gallo-romain	Arc-Hab
Monnaie A-L	19-10-23	Présentation projet pierre sèche	Interreg GR
Monnaie A-L	05-12-23	Journée automnale des Parcs : découverte d'un "plus beau village"	FPNW
Sophie Lox	07-02-2023 et 07-03-2023	Formation Gestion de Projets	STICS
Sophie Lox	14-02-2023	Le bouleau, un allié précieux dans nos forêts	SRFB
Sophie Lox	24-03-2023	Tourisme durable	Haute Ecole Robert Schuman
Sophie Lox	27-09-2023	Le partage de la forêt pour sa sauvegarde	Lëtzebuerger Privatbesch
Sophie Lox	13-12-2023	Gestion participative des milieux naturels	Université de Liège
Aurélie Annet	07-02-2023 et 07-03-2023	Formation Gestion de Projets	STICS
Guillaume De Decker	9-10-2023	Formation marchés publics à destination du personnel DNF	SPW ARNE
Robin Weyrich	9-10-2023	Formation marchés publics à destination du personnel DNF	SPW ARNE
Jaumain Thierry	28-03-2023	Comprendre les marchés publics	FormAction
Bajrami Frida	28-03-2023	Comprendre les marchés publics	FormAction
Thierry Jaumain	5-12-2023	Journée automnale des Parcs	FPNW
Thierry Jaumain	15-05-2023	Réunion des Parcs naturels de Wallonie: impacts des changements climatiques sur la forêt, le tourisme...	FPNW
Thierry Jaumain	16-05-2023	Réunion des Parcs naturels de Wallonie: impacts des changements climatiques sur la forêt, le tourisme...	FPNW
Frida Bajrami	15-05-2023	Réunion des Parcs naturels de Wallonie: impacts des changements climatiques sur la forêt, le tourisme...	FPNW

Trois autres structures ont été mises en place par le Parc naturel, dans le cadre des projets, et sont animées par l'équipe technique :

Le Groupe d'Action Locale (PWDR 2014-2022, Mesure 4 Leader) : constitué en asbl comme l'impose le programme Leader, il regroupe les 7 communes du Parc ainsi que de nombreux acteurs de terrain représentant certains secteurs d'activités de l'économie locale (agriculteurs, opérateurs touristiques et culturels). En 2023, il s'est réuni à 9 reprises : en CA les 27/02, 05/06, 27/06, 12/09, 10/10 et 07/11, et en Assemblée Générale les 09/02, 21/03 et 27/06.

Le Comité de Rivière Moselle : CRM asbl ; composé de 3 entités (Our, Sûre et Attert), il regroupe différents acteurs de ces 3 territoires. Le Parc naturel est partenaire de l'asbl CRM qui lui a confié la mise en œuvre du programme d'actions sur l'ensemble du sous-bassin Haute-Sûre. Plusieurs membres de l'équipe participent à l'AG qui s'est réunie le 22/03 et le 22/11/2023. Un rapport d'activité spécialement dédié au Contrat de Rivière Moselle a été élaboré et est disponible sur demande.



Un **Comité de massif** pour le projet « les Forêts d'Ardenne » a été institué pour accompagner le montage et la mise en œuvre de projets de valorisation touristique de la Grande Forêt d'Anlier. Il est composé de représentant des principaux partenaires : Communes, Parcs naturels, Maisons de Tourisme, Syndicats d'initiative et Offices du tourisme, DNF, CRIE d'Anlier et propriétaires privés.

Plan stratégique 2023

Les grandes orientations stratégiques qui ont été définies pour 2023 sont :

- Poursuivre les projets en cours et la mise en œuvre du Plan de gestion 2013-2023 ;
- Mettre en œuvre les projets européens du Parc naturel dans le cadre de la programmation 2014-2020 (pro Interreg, Leader, Feamp, PwDR, Life).

B. DYNAMIQUE D'EXPÉRIMENTATION ET D'INNOVATION

Actions ou expériences innovantes

Plusieurs projets innovants sont inscrits au programme stratégique Leader, dans les thématiques suivantes :

- Analyses géoradar dans le cadre de recherches archéologiques (projet « Villas romaines ») ;
- Gestion différenciée de la production de sapins de Noël en Ardenne ; projet de coopération avec les GAL Nov'Ardenne et Ardenne Méridionale.

Préparation de nouveaux projets / nouveaux dossiers

Parallèlement aux projets en cours ou en voie de finalisation (voir chapitres suivants), l'équipe du Parc a travaillé à divers nouveaux projets au cours de l'année 2023 :

- Finalisation de la candidature à la nouvelle programmation Leader 2023-2027 : préparation de la stratégie pour le territoire, actualisation du diagnostic, définition des enjeux, information du public et lancement d'un appel à pré-projets ;
- Préparation de deux nouveaux projets de développement touristique dans le cadre du plan stratégique wallon PAC 23-27 (Mesure 372) : promotion de la Grande Forêt d'Anlier et mise en place de la Charte Européenne du Tourisme Durable ;
- Dépôt de 2 demandes de concours Feder dans le cadre du programme Interreg VI après un premier GO sur les fiches synthétiques « Horizont Climatic » (paysages) et « Sous nos pieds » (patrimoine géologique).

C. PRINCIPALES COLLABORATIONS ÉTABLIES ET POURSUIVIES EN 2022

De très nombreux partenaires sont associés, à des degrés divers, aux projets du Parc naturel. Au-delà de la Commission de gestion (qui regroupe 36 personnes représentant les principales forces vives du territoire), les acteurs du territoire (publics ou privés), ainsi que diverses institutions supra-locales, sont partenaires du Parc.

On peut les regrouper en 3 catégories : **les partenaires issus du territoire**, qui ont une action à l'échelle (d'une partie) du territoire ; **les partenaires régionaux** (dont l'action déborde du territoire, s'étendant éventuellement à toute la Wallonie) ; **les partenaires étrangers** (frontaliers ou non).

Les partenaires locaux

Les communes.

- **Le Pouvoir organisateur** du Parc naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier : les 7 communes du Parc en sont membres. A ce titre, plusieurs élus (majorités et oppositions) représentent les intérêts de chaque commune à l'Assemblée générale et au Conseil d'Administration du Pouvoir Organisateur. En 2023, le Pouvoir organisateur s'est réuni à 12 reprises (voir point A)
- **Représentation et convivialité** : Les « Vœux du Parc » 2023 ont eu lieu le 31 janvier, après l'AG et la présentation du programme d'actions et du budget prévisionnel 2023. Tous les élus du

territoire, ainsi que les membres des AG de la Commission de gestion et du Pouvoir organisateur ont été invité à participer à ce moment convivial.

- **Réunions en Collège/Conseil communal** : dans le cadre de la réalisation de certaines actions ayant un impact direct sur la gestion communale, des rendez-vous sont sollicités dans les collèges communaux. Ce fut le cas en 2023 à de nombreuses reprises, dans le cadre de la mise en œuvre des actions des projets du Parc et du GAL.
- **Les Agences de Développement Local de Léglise-Vaux-sur-Sûre-Fauvillers-Martelange, Bastogne, Neufchâteau et Habay-Tintigny** : contacts entretenus dans le cas des projets agricoles et touristiques principalement, ainsi que dans le montage d'une fiche économie du programme Leader.
- **Plan de Cohésion Sociale et le CPAS de Martelange** : la collaboration Parc naturel – PCS se poursuit notamment dans le cadre des activités « Main dans la main », l'atelier couture récup' et l'atelier cuisine sauvage.
- **L'Office de Tourisme de Léglise**, partenaire du projet de coopération transnationale « Localeat – Valorisation des produits alimentaires locaux ».

Les forces vives locales.

- **Les agriculteurs** : ils sont représentés dans la Commission de gestion, ainsi que dans le Groupe d'Action Locale (et ses groupes de travail). En outre, des contacts individuels nombreux sont entretenus lors des actions sur le terrain (diversification, plantation de haies, creusement de mares...voir projets agricoles au chapitre 3). Les groupes porteurs des projets Épeautre d'Ardenne, par exemple, font l'objet d'un suivi actif du Parc.;
- **Des producteurs de sapins de Noël** mettent à disposition des parcelles pour la mise en place d'essais dans le cadre du projet « Sapins de Noël en gestion différenciée dans les GAL d'Ardenne ».
- **Les associations de protection de la nature et de l'environnement** : Natagora est associée à plusieurs projets du Parc. Des échanges réguliers ont lieu entre les différentes associations et le personnel du Parc (transmission de données d'observations naturalistes, partenariat sur le projet de renaturation de la Sûre à Volaiville). Deux membres du pôle environnement siègent, à titre privé, à la Commission de gestion des Réserves Naturelles Ardenne Méridionale de Natagora. D'autre part, une section des CNB (Cercles des Naturalistes de Belgique) a vu le jour pour le pays de Bastogne. Un membre du pôle environnement a rejoint le comité de gestion de cette régionale.
- **Commission Consultative de Gestion des Réserves Naturelles Domaniales d'Arlon**: sur proposition du DNF, Nicolas Mayon a intégré la nouvelle CCGRND d'Arlon dans un souci d'échange d'information et d'action concertée entre le Parc et la Direction d'Arlon ;
- **Les acteurs culturels** : le **Centre Culturel de Habay** est partenaire du Parc (GAL) pour un projet culturel « Le Centre de mon Monde » financé par le programme wallon de développement rural (axe leader) ; Au cours de l'année 2020, le directeur du Parc naturel est devenu membre de l'Assemblée générale et du Conseil d'Administration du **Musée en Piconrue** ;
- **Les opérateurs touristiques** : ils sont associés au projet de valorisation du massif de la Grande Forêt d'Anlier, à la fois par leur participation régulière au Comité de massif et par des interventions projet par projet et action par action ;

- **Les associations agricoles** : l'asbl Fourrages Mieux et l'asbl Centre de Michamps se sont impliqués dans l'élaboration de la candidature Leader 2014-2020 du PNHSFA. Ils ont contribué à la mise en route de la fiche projet agricole consacrée aux nouvelles formes de diversification, ainsi qu'à la fiche « Nature vivante et productive » via l'axe vergers ; le Centre de Michamps est aussi sous-traitant pour le volet analyses de sol du projet sapins de Noël en gestion différenciée.
- **L'UAP (Union Ardennoise des Pépiniéristes)** basée à Neufchâteau est partenaire méthodologique du projet « Sapins de Noël en gestion différenciée dans les GAL d'Ardenne ».

Les partenaires régionaux

Parmi les nombreux partenaires hors territoire, le Parc naturel entretient des relations régulières avec :

- **La Fédération des Parcs naturels de Wallonie** : comme le prévoient les statuts, les deux Présidents et le Directeur du Parc en sont membres. Actuellement, la Fédération est présidée par Françoise Erneux, vice-Présidente de la Commission de gestion du PNHSFA. Des permanences ont été assurées au stand de la Fédération lors de la Foire agricole de Libramont. L'équipe technique a pris part à plusieurs formations organisées par la Fédération (voir point 1.1.1.) ; D. Liesse a participé aux réunions des Directeurs organisées par la Fédération les 14/09 et 21/11/2023 ;
- **L'asbl Diversifruits** : le Parc naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier est l'un des membres fondateurs de l'asbl. L'objectif de l'association est la valorisation des vergers hautes tiges d'anciennes variétés, en collaboration avec le CRA-Gembloux ;
- **La Fondation Rurale de Wallonie** : des contacts réguliers sont entretenus avec les agents de développement de l'équipe Semois-Ardenne (Tintigny), notamment dans le cadre des projets Leader et de Développement Rural; le Conseil d'Administration de la Commission de gestion a accueilli Gervaise Ropars de l'équipe Semois-Ardenne (Tintigny) en qualité d'invitée permanente (observatrice) ;
- **Le Réseau Rural Wallon** : Donatien Liesse participe à la Commission Permanente du Réseau, en qualité de représentant du réseau des Coordinateurs de GAL Leader. Il était présent à la réunion de Commission du 31/03/2023 ; Donatien Liesse participe également aux réunions du réseau des Coordinateurs de GAL (« G20 »), qui s'est réuni une dernière fois pour cette programmation, le 16/01/2023 ;
- **La Province de Luxembourg** : le SPT collabore étroitement avec le chargé de mission « Contrat de Rivière » dans le cadre d'actions sur les cours d'eau.
- **Le Service Public de Wallonie** : dans le cadre des divers projets, des réunions de comités d'accompagnement sont organisées périodiquement. A ces occasions, l'équipe technique rencontre les personnes en charge du suivi des dossiers au SPW. Compte tenu du nombre de projets, et de la diversité des thématiques traitées, la liste exhaustive de toutes ces réunions n'est pas reprise ici ; il s'agit de plusieurs administrations fonctionnelles du Service Public Wallon : Développement Durable, Ressources Naturelles & Agriculture, Aménagement du Territoire, Patrimoine, Mobilité... ainsi que d'un Organisme d'Intérêt Public, le Commissariat Général au Tourisme ;
- **Le GAL Nov'Ardenne et le Parc naturel Ardenne Méridionale** sont partenaires de coopération pour le projet « Sapins de Noël en gestion différenciée dans les GAL d'Ardenne » ;

- Le **Centre Wallon de Recherches** Le CRA-W est prestataire et une source d'aide et de conseils importants pour l'inscription de la Lignée 24 et l'étude du potentiel du foin séché en grange, deux actions de la fiche Leader « Agriculture en transition ».
- La **Maison de l'Urbanisme Lorraine-Ardenne** : partenaire pour la présentation et la -diffusion du nuancier des façades ainsi que pour les projets patrimoine;
- Toujours dans le cadre des projets patrimoine, le Parc naturel collabore avec l'**Agence Wallonne du Patrimoine** (Centre de formation aux métiers du Patrimoine « la Paix-Dieu »). Une convention de partenariat a été établie dans le cadre du programme Leader, pour l'organisation de formations thématiques, le Centre est également partenaire de projet dans le projet Interreg « pierre sèche ».

Les partenaires internationaux

Le Parc naturel entretien des contacts réguliers avec :

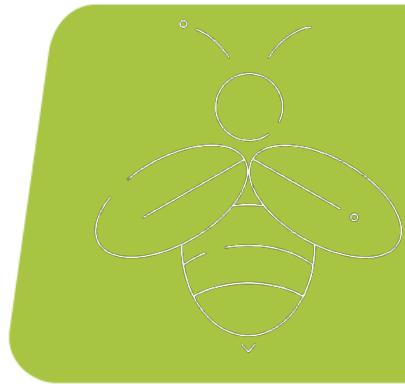
- La **Fédération des Parcs naturels régionaux de France** : il n'y a pas eu de congrès national en 2023, celui-ci est dorénavant programmé un an sur deux. Dans l'intervalle, c'est la Fédération des Parcs naturels de Wallonie qui est le point de contact pour les parcs wallons.
- Les **Parcs naturels de la Haute-Sûre et de l'Our** (Grand-Duché de Luxembourg) et le Parc naturel Régional de Lorraine (France) : dans le cadre de projets Interreg V, sur le thème des zones humides (projet itinérance aquatique) et de l'écotourisme (PNO) ;
- Le **Naturpark Mëllerdall** et la **Fondation Hellef fir d'Natur (natur&ëmwelt)** (Grand-Duché de Luxembourg) avec lesquels Anne-Laure Monnaie a des contacts réguliers dans le cadre du projet Interreg « Pierre sèche » (comités techniques).
- L'asbl **Artisans Bâtisseurs en Pierres Sèches** (France) qui a rejoint le projet Interreg « Pierre sèche » en milieu d'année 2019, afin d'accentuer le volet professionnel et professionnalisant des formations.
- **Parc naturel régional de Lorraine et des Vosges du Nord** : dans le cadre des projets Interreg « Pierre sèche » et « Itinérance aquatique » ;
- Les **GAL Letzebuerg West** partenaire du projet de coopération transnationale sur le thème du patrimoine gallo-romain ; **Pays de Saint- Brieuc, du Cotentin, de Lundalland et Bohuskust (Suède) et EMO (Finlande)**, partenaires du projet LOCALEAT, à l'occasion du programme Leader 2014-2020 ;
- L'asbl **Musée de l'Ardoise** (Luxembourg) entretien des relations amicales avec le Parc naturel ; un projet de mise en réseau musée – maison du Parc est en préparation (cfr projet Terre de schiste déposé dans le cadre du programme Interreg). Des animations avec ce partenaire y ont été réalisées tout au long de l'année ;

2. NATURE

A. LES AXES DÉVELOPPÉS

Le Plan de gestion du Parc (période 2013-2023) prévoit 5 grandes priorités:

- **Etudier, protéger et restaurer les espèces et habitats** : protéger les espèces et habitats prioritaires, intégrer les problématiques nouvelles (génétique, changements climatiques, assurer le suivi d'espèces et habitats sensibles et intégrer les données dans la base de données OFFH, mieux connaître les milieux marginaux ;
- **Assurer une gestion intégrée des ressources en eau** : préserver et restaurer la qualité des cours d'eau, assurer une coordination transfrontalière de la gestion de l'eau, s'intégrer dans les objectifs de la directive cadre sur l'eau et encourager à la récupération de l'eau de pluie;
- **Sortir la nature de ses réserves** : susciter la création de jardins et d'espaces favorables à la nature, arborer les zones résidentielles et les bords de route, réaliser des aménagements témoins et proposer un accompagnement personnalisé, rendre les routes et autoroutes plus favorables à la nature ;
- **Lutter contre les espèces invasives** : contribuer à l'éradication des espèces invasives, sensibiliser les entreprises et pépiniéristes, communiquer vers le grand public ;
- **Appliquer et activer les politiques régionales** en matière d'environnement et de paysages (priorité transversale).



B. LES PROJETS RÉALISÉS EN 2023

Etudier, protéger et restaurer les espèces et habitats

Monitoring de papillons prioritaires

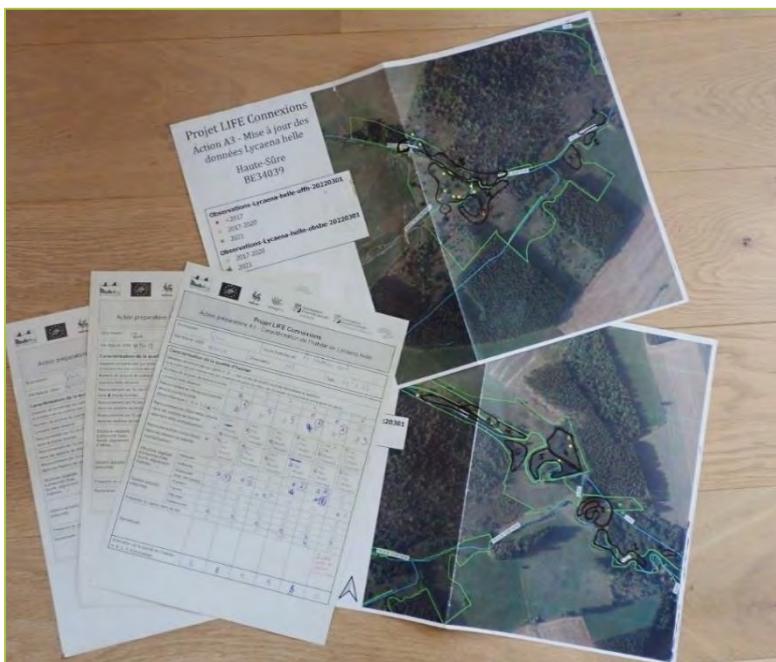
Suivi de l'aire de répartition de 6 espèces de papillons de jours (Lycaena helle, Lycaena hippothoe, Boloria eunomia, Melitaea athalia, Erebia medusa, Coenonympha arcania).

Projet mené dans le cadre des suivis d'espèces prioritaires mené au DEMNA dans le cadre du rapportage Natura 2000. Les inventaires 2023 se sont concentrés sur les secteurs prioritaires du bassin de la Sûre à cartographier dans le cadre du projet LIFE Connexions. Tous les sites ont été prospectés au moins une fois) en période favorable à Lycaena helle entre début mai et la fin juin.

Ces inventaires ont permis de mettre en évidence plusieurs zones dégradées par le castor. Des barrages actifs et anciens ont en effet transformés certains sites d'intérêt en les mettant sous eau durant une période plus ou moins longue. Ces barrages ont pour effet de faire disparaître les renouées bistortes au profit des reines des prés et des orties. Toutes les espèces observées lors de ces inventaires ont été encodées sur le site www.observations.be

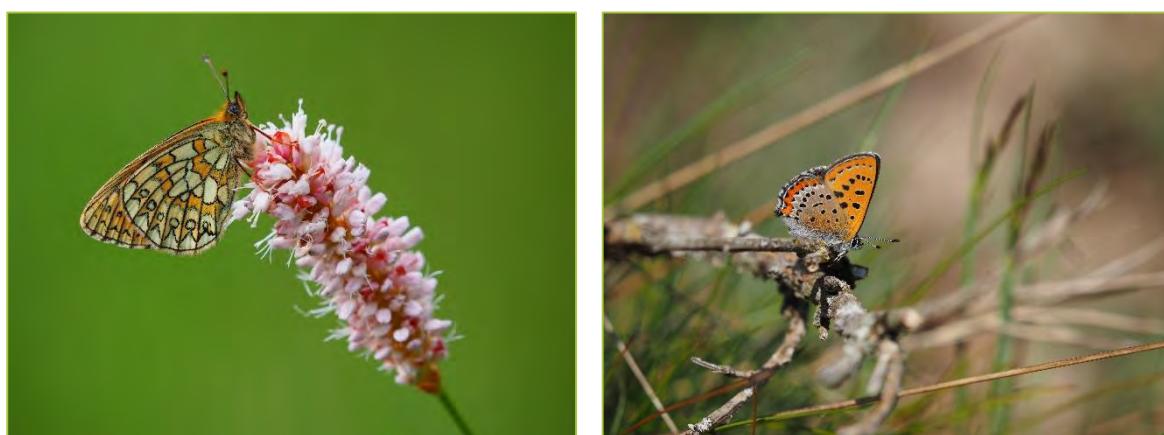
PARTIE BASSIN DE LA SÛRE

Dans le cadre du projet LIFE Connexions porté par Natagora et le DNF, des inventaires exhaustifs de



acquisition et restauration dans la seconde phase du projet LIFE.

Les résultats ont été encodés sous shp et transmis au Dpt Etudes de Natagora. Ces inventaires ont permis de confirmer d'anciennes données de présence mais aussi de découvrir de nouvelles populations et des sites d'importance pour la conservation de l'espèce. 32 plages d'habitats plus ou moins favorables ont été cartographiées et 77 individus de *L. helle* ont été répertoriés parmi la moitié de celles-ci. Toutefois, les premières analyses de la qualité de l'habitat nous interpellent car les sites en bon état de conservation sont assez rares, petits et dispersés. L'eutrophisation dans les fonds de vallée (envahissement par l'ortie et la reine des prés) pose question à cet égard. Une structuration par les ligneux assez défavorable est également à souligner. Parmi les six espèces suivies, *Melitaea athalia* (2 ind.), *Coenonympha arcania* (16 ind.), *Boloria eunomia* (38 ind.) ont été retrouvés au contraire de *Erebia medusa* et *Lycaena hippothoe*. On notera l'observation pour la quatrième année consécutive de *Melitaea cinxia* (2 ind.) dans la vallée de la Sûre ce qui semble confirmer une implantation durable liée au réchauffement climatique.



Inventaires amphibiens : (*Salamandra salamandra*, , *Rana temporaria*)

SALAMANDRES



Un inventaire de larves a été réalisé en Forêt d'Anlier dans le courant de février 2023. La prospection du ruisseau de Cendrillon a permis d'identifier la présence de l'espèce sur le site. Par ailleurs, en avril 2023, d'autres larves ont été identifiées dans un bassin chez un privé situé à Habay-la-Neuve, en bordure de forêt. Les résultats ont été encodés avec l'application Obsmapp.

GRENOUILLE ROUSSE

Suite aux conseils de Thierry Kinet (Natagora), 5 carrés de 1km^2 ont été sélectionnés afin d'y inventorier ces espèces (Hollange, Volaiville, Bodange, Fauvillers, Martelange). Ces 5 km^2 ont été prospectés à deux reprises dans le courant des mois de mars et avril pour comptabiliser le nombre de pontes de grenouilles rousses. Les suivis crapauds communs et grenouilles vertes ont été réalisés entre avril et juin (observation directe, comptage individus).

Les observations effectuées lors de ces prospections ont été encodées dans <https://observations.be/> grâce à l'application Obsmapp.



Suivi de la chaîne de points d'écoute SOCWAL PE_830

Nom	Province	Visites	Observations
PE_830.01	Luxembourg	6	81
PE_830.02	Luxembourg	6	56
PE_830.03	Luxembourg	6	63
PE_830.04	Luxembourg	4	35
PE_830.05	Luxembourg	6	68
PE_830.06	Luxembourg	6	70
PE_830.07	Luxembourg	6	80
PE_830.08	Luxembourg	6	72
PE_830.09	Luxembourg	6	71

cours depuis 1990. En utilisant les résultats d'un grand nombre de relevés répartis dans toute la Wallonie, un indice relatif d'abondance pour chaque espèce est calculé annuellement et une tendance à long terme peut être estimée. Grâce à ce système de suivi à long terme, la Wallonie s'intègre dans un programme continental de suivi des oiseaux communs en Europe, rassemblant les informations issues de 25 pays : le « Pan-European Common Bird Census ». Les deux passages annuels ont été réalisés sur les 15 points d'écoute de la chaîne, conformément à la méthodologie standardisée de suivi du programme et les résultats ont été encodés dans le module dédié au programme sur la plateforme <https://observations.be/>.

Inventaire mammifères par pièges photographiques :

C'est dans le cadre de la continuité du projet Life Loutre, que nous avons mis en place un réseau de pièges photos répartis à plusieurs endroits du site Ramsar de la Haute-Sûre dans le but de confirmer la présence de la loutre. Les inventaires ont été initiés en hiver 2019 dans le cadre d'un stage de fin d'étude en agronomie par un stagiaire. Les appareils sont attachés à l'aide d'une sangle sur un support rigide (arbre) et sécurisés à l'aide d'une chaîne et d'un cadenas. De l'extrait de valériane a été utilisé comme appât. Ils sont toujours situés à proximité des berges (max 10m) ou sur les berges elles-mêmes. La détermination de l'emplacement des pièges est toujours influencée par des indices de présences (empreintes, coulées, déjections) de la faune sauvage. Les localisations exactes des appareils ont été enregistrées afin de pouvoir renouveler l'expérience aux mêmes endroits. Au total, 13 pièges ont été placés. Ce nombre devrait être suffisant étant donné que la loutre a un territoire allant jusqu'à 20km de rives. Malgré cela, aucune photo de loutre n'a pu être prise. La présence de l'espèce dans la Vallée de la Haute-Sûre reste donc toujours à confirmer. Les observations prises par les pièges photos ont été encodées sur <https://agouti.eu>.

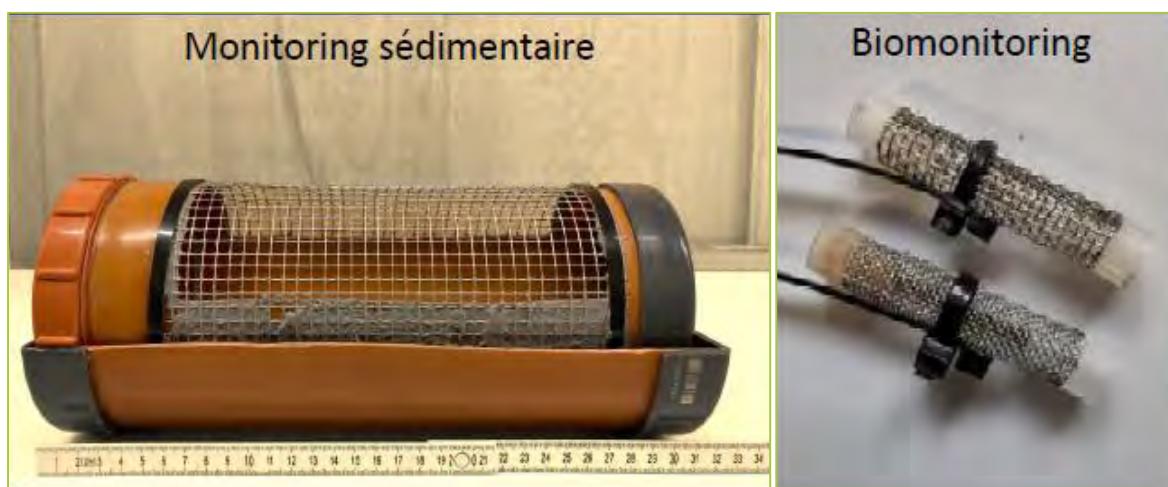
Dans le cadre du marché de service visant la mise en œuvre du plan de gestion du site RAMSAR, nous avons repris le monitoring de la chaîne de points d'écoute PE830 entre Bodange et Menufontaine. SOCWAL (pour Surveillance des Oiseaux Communs en Wallonie) est un vaste programme de suivi en continu des populations d'oiseaux en Wallonie en



Appel à projet « PRW 123 » : SédiMoules :

Nous avons rédigé une candidature pour l'appel à projet « PRW 123 - projets visant à accroître les connaissances en matière de biodiversité ». Le projet a été monté de concert avec le LHGF de l'Université de Liège et a été retenu par le jury de l'appel à projet. Le projet se nomme « SEDIMOULES : Développement d'une méthodologie innovante d'évaluation de la qualité du substrat dans les cours d'eau wallons. Application à la préservation des populations de moule perlière. ».

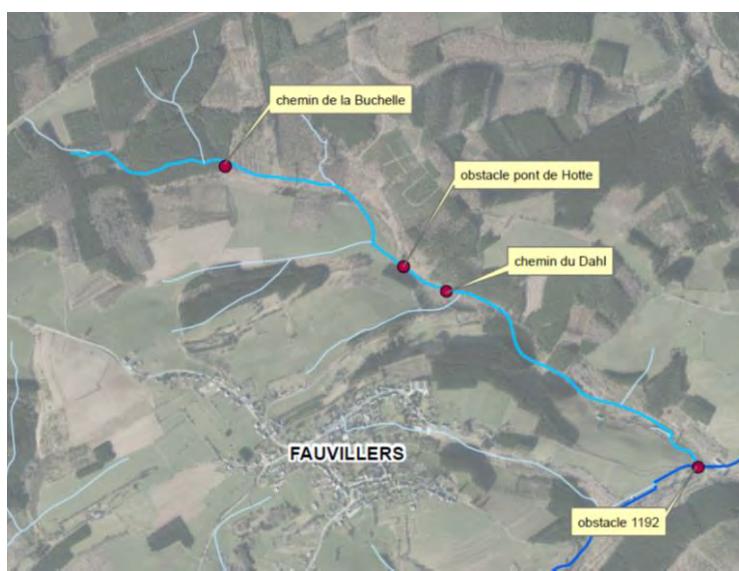
La dynamique sédimentaire conditionne un bon état écologique selon les critères de qualité hydromorphologique de la Directive cadre européenne sur l'eau (2000/60/CE). Pour de nombreuses espèces, la qualité du substrat des rivières est fondamentale. En particulier, la moule perlière (*Margaritifera margaritifera*) et son espèce hôte la truite fario (*Salmo trutta*) ne peuvent survivre si le fond des rivières est trop colmaté. Les processus de déposition et d'érosion des sédiments fins pouvant être localement très variables, nous proposons de combiner pour la première fois deux approches (physique et biologique) dans une méthodologie intégrée. La technique des pièges à sédiments et celle des mesh tubes seront couplées en un dispositif unique qui sera développé dans le contexte d'évaluation de la qualité du milieu hyporhénique pour la moule perlière. Il permettra d'acquérir simultanément des données biologiques (taux de survie de jeunes moules d'élevage) directement couplées à des données quantitatives sur les sédiments fins déposés et infiltrés dans le lit de la rivière. Cette information sera d'une grande utilité pour identifier les sites adéquats où mener des renforcements de populations (meilleure probabilité de survie des jeunes moules déversées) ou pour prioriser les travaux de restauration de l'habitat à venir.



Appel à projet « maillage vert et bleu » : construction de deux projets à la demande de deux communes partenaires (Fauvillers et Martelange)

À la demande de deux communes partenaires, nous avons rédigé deux projets pour l'appel à projet « Maillage Vert et Bleu en milieu rural ».

COMMUNE DE FAUVILLERS



Grâce au dossier monté par le Parc, la commune de Fauvillers a décroché la somme de 104.683,15 €. Le Parc pilote le projet en collaboration avec la commune.

Le projet vise la restauration complète du maillage bleu via la ré-ouverture totale du ruisseau de Traquebois (3e catégorie, gestion communale) à la libre circulation des poissons, depuis sa confluence avec la Basseille jusque ses têtes de bassin situées dans le bois de Oisefagne. Deux types d'interventions sont envisagés :

1. Levée d'obstacles à la libre circulation des poissons.

Cette action permet de résoudre directement des problèmes de fragmentation en rendant à nouveau accessible des secteurs qui étaient auparavant déconnectés par la présence d'obstacles infranchissables (totalement / partiellement / sélectivement). Deux sites sont concernés par ce type d'intervention.

- **Obstacle 1192 (site 1)** : L'ouvrage est repris à l'inventaire wallon des obstacles piscicoles, sous le statut « important ». Toutefois, l'analyse ICE (Baudoin et al., 2014) conduite par le Parc naturel tend à caractériser celui-ci de « barrière totale ». Un levé topographique complet a été réalisé par le Parc naturel en préparation du présent dossier. La solution technique envisagée est d'équiper l'aval de l'ouvrage (tronçon du cours d'eau communal compris entre les profils 26 à 28 de l'Atlas des cours d'eau) d'une passe à poissons de type « naturelle » (rampe rugueuse à rangées périodiques, semblable à la passe aménagée en 2017 sur un ouvrage similaire à Cobreville). Une réunion de concertation préalable a été organisée sur site le 12/10/2022 avec l'ensemble des acteurs (Commune, Parc, SPT, SPW-MI, DNF). Le SPW-MI, propriétaire-gestionnaire de l'ouvrage amont, s'est prononcé favorablement de même que les autres participants.
- **Pont de Hotte (site 3)** : Suite à la visite préalable menée avec le Parc naturel, le projet visera à effacer la chute présente en aval de l'ouvrage par l'installation d'une courte rampe rugueuse à rangées périodiques (technique semblable à l'aménagement précédent). Le tronçon de ruisseau communal concerné sera plus court étant donné la hauteur plus réduite à récupérer (profils 7 à 9 de l'Atlas des cours d'eau).

2. Restauration de deux passages à gué dégradés.

Cette action vise à résoudre les problèmes de ruptures d'habitat dans le continuum longitudinal que constituent les cours d'eau. En effet, le ruisseau de Traquebois est caractérisé de ruisseau frayère important pour la truite fario et les autres espèces lithophiles. L'étude de Maquet a toutefois montré l'impact négatif des passages à gué qui contribuent à augmenter l'apport de matières en suspension et à envaser les gravières. Il s'en suit une perte de frayères au sein de réseau d'habitats, et donc un affaiblissement du maillage fonctionnel de la trame bleue (fractionnement des sites de reproduction). Le

projet prévoit de supprimer cet impact négatif en aménageant un ponceau au droit du croisement « chemin / ruisseau ». Dans un souci d'intégration, nous souhaitons nous inspirer des ponceaux en bois déjà aménagés par le Parc naturel. Ces ouvrages sont inspirés d'aménagement réalisés en France et sont dimensionnés pour le passage d'engins forestiers. Ils présentent l'avantage d'être particulièrement intégrés et d'utiliser un matériau naturel. Deux gués communaux sont ciblés par ce type d'intervention : Chemin du Dahl (site 3) et Chemin de la petite Buchelle dit « chemin des morts » (site 4).

COMMUNE DE MARTELANGE

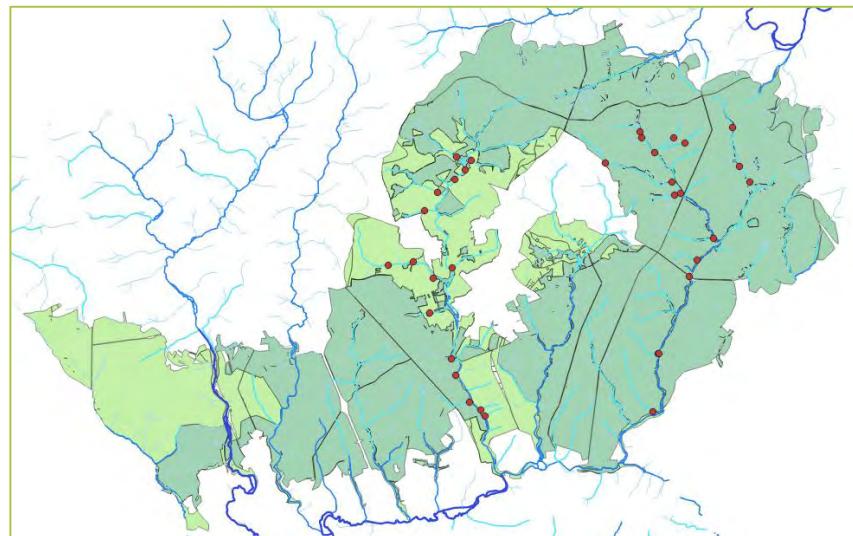
Grâce au dossier monté par le Parc, la commune de Martelange a décroché la somme de 189.000 €. Le Parc pilote le projet en collaboration avec la commune.

Le projet vise la restauration de la continuité écologique au droit du barrage du moulin Kuborn, obstacle majeur à la libre circulation des poissons, par la mise en place d'une passe à poissons permettant à un maximum d'espèces d'accéder à plus de 300 km de cours d'eau classés en amont de l'ouvrage. La plus-value du projet est donc importante et le rapport coût – bénéfice environnemental est très favorable car l'impact dépasse largement la portée locale du projet (en réalité, tout le bassin de la Sûre sera impacté favorablement).



Le Collège désire préserver l'alimentation en eau du bief parcourant l'espace vert public autour du moulin Kuborn, vu son rôle en terme de qualité de vie et d'agrément du site. Plusieurs options d'aménagement sont en cours d'étude, allant de la passe à la rivière de contournement en passant par l'arasement du seuil avec aménagement du canal. Le projet vise un objectif ambitieux de restauration de la continuité écologique pour un maximum d'espèces, dans l'optique de réactiver une fonction actuellement perdue dans l'écosystème. Il s'agit donc d'aller au-delà d'une simple adaptation légère de l'ouvrage (quelques enrochements en cascade tels que présents actuellement) dont l'efficacité écologique reste très limitée. Un focus particulier sera donné aux espèces hôtes de la moule perlière et de la mulette épaisse, deux mollusques bivalves menacés et repris à l'annexe II de la Directive Habitats (espèce d'intérêt communautaire). Sur la Sûre, le vairon est l'espèce hôte principale (mais pas exclusive) de la mulette épaisse tandis que la truite fario est l'espèce hôte de la moule perlière.

Le projet comprendra une phase d'étude importante visant le dimensionnement hydraulique correct et la conception globale de la passe à poissons. Cette étape majeure devra être confiée à un bureau d'étude spécialisé. La commune nouera un partenariat étroit avec le Parc naturel, qui a déjà géré plusieurs projets similaires et possède les compétences techniques pour épauler la



commune et l'auteur de projet. Il est important de recourir à une expertise multiple afin de garantir la meilleure efficacité de l'ouvrage sur base des enjeux identifiés sur le site projet. C'est pourquoi un comité de pilotage sera mis en place rassemblant l'ensemble des acteurs concernés (commune, parc naturel, gestionnaire du cours d'eau, DNF, DEMNA). Ce mode de fonctionnement a été mis en œuvre efficacement par le Parc naturel lors de plusieurs projets similaires et le projet bénéficiera de cette expérience.

Restauration de cours d'eau à moules perlières (subvention extraordinaire « parc national » + scénario B PNRR)

DIAGNOSTIC

Un important travail a démarré en 2023 visant la restauration de la continuité écologique dans les masses d'eau de la Rulles et de l'Anlier. Les populations de la forêt d'Anlier constituent 91% de l'effectif des

moules perlières de Belgique. Cette espèce est reprise sur la liste rouge mondiale de l'IUCN sous le statut « en danger » (un niveau de menace au-dessus d'espèces emblématiques comme le panda géant ou l'ours polaire). Cependant, plus de 95% des moules perlières sont à la limite de leur espérance de vie, âgées de plus de 80 ans, et on assiste depuis ces dernières années à une chute importante des effectifs. Par ailleurs, la vitesse du déclin des populations est supérieure à leur capacité de renouvellement et la



densité des individus devient trop faible avec pour conséquence une probabilité trop faible de contact entre les glochidies (larves) et les truites fario (*Salmo trutta fario*), poisson hôte obligatoire.

Suite au monitoring de 2018 et 2019, on constate que les populations de truites pourraient-être optimisées pour les rendre plus résilientes aux étiages sévères. Il est nécessaire de restaurer l'accès à la

totalité des zones de reproduction de la truite (frayères) qui sont également des zones refuges avec des eaux plus fraîches en été. Dans les masses d'eau de la Rulles et de l'Anlier, une trentaine d'obstacles ont été recensés. La plupart sont des ouvrages artificiels (buses, pertuis, radiers...) permettant le franchissement du cours d'eau par une voirie.

En 2023, un gros travail de terrain a été réalisé. Les obstacles ont été caractérisés via le protocole ICE (Baudoin et al. 2014) qui permet de construire des indicateurs de risque de discontinuité pour les poissons. L'analyse résulte de la confrontation des caractéristiques de l'obstacle avec les capacités physiques de la catégorie d'espèces considérée et propose les aménagements adéquats. La truite a été principalement ciblée en tant que poisson-hôte. Le diagnostic a été répété dans deux conditions de débits (hautes eaux et basses eaux) afin d'offrir une analyse exhaustive.

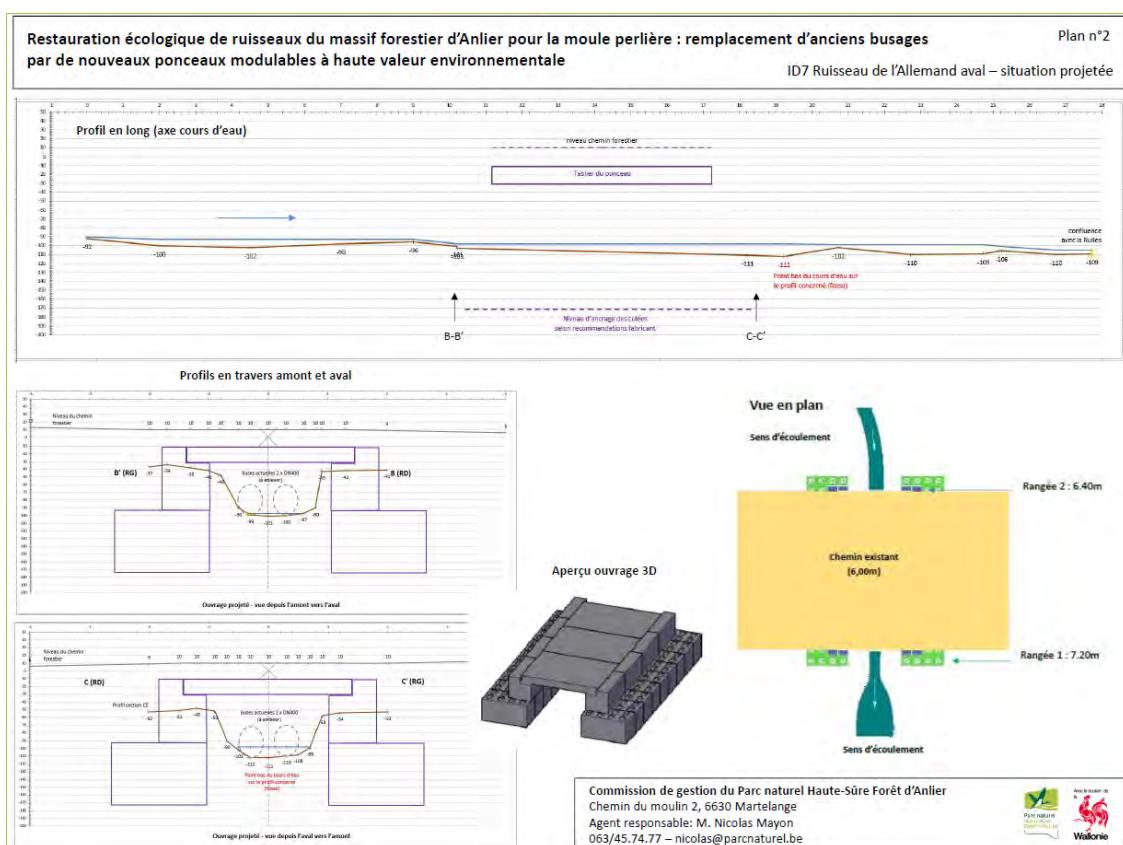


Sur base de cette analyse, les ouvrages prioritaires ont été identifiés pour aménagement dans le but de maximiser au mieux les bénéfices environnementaux pour la moule perlière. L'analyse a également servi à produire des cartes prédictives de gain écologique pour chaque ouvrage étudié. Une réunion générale a eu lieu au Cantonnement DNF de Habay avec le Parc, le DNF, le DEMNA, le projet LIFE Connexions afin de présenter le diagnostic et coordonner les différents acteurs pour un maximum d'efficacité dans les projets de restauration de la continuité au droit des ouvrages prioritaires.

Ces ouvrages seront par la suite (2024 à 2027) aménagés par divers acteurs de la conservation de la nature qui se baseront sur le diagnostic établi pour mettre en œuvre des travaux d'aménagement, à savoir :

- PNHSFA, via la subvention extraordinaire régionale « Parc national » (2024) ;
- PNHSFA, via la subvention PNRR « parc national scénario B » (2025-2027) ;
- PNHSFA, via la subvention extraordinaire DNEV 2023 (2024) ;
- PNHSFA, via un dossier de candidature au programme Open River (2024) ;
- SPW-DEMNA, via le budget C5 du projet LIFE Connexions (2025-2027) ;
- SPW-DNF, via fiches 112 (2024).

L'objectif de tous ces partenaires est de concentrer la force de frappe de manière coordonnée sur ces zones afin de maximiser le bénéfice environnemental des aménagements et de lever un maximum d'obstacles via les différents canaux disponibles.



1. Lancement de la première phase opérationnelle



Suite au diagnostic, 16 ouvrages prioritaires ont fait l'objet d'une étude de projet d'aménagement par le Parc (préparation des travaux à prévoir en 2024). Une campagne de terrain a été organisée afin de réaliser les levés topographiques complets des ouvrages. Par la suite, les plans d'aménagement

ont été réalisés. Chaque buse béton sera remplacée par un dispositif de ponceau modulable semblable à ceux utilisés dans certaines forêts domaniales françaises par l'ONF. Ce procédé offre l'avantage d'une mise en œuvre impactant peu le milieu naturel et est donc appropriée au contexte écologique sensible des sites en projet.

Les dossiers de demande d'autorisation ont été rédigés (permis d'urbanisme et autorisation domaniale de gestionnaire de cours d'eau).

En parallèle, une importante procédure de marché public de travaux a été préparée (PNDAPP via la plateforme E-procurement).

Les travaux sur cette première volée d'ouvrages sont envisagés pour 2024.

Sortir la nature de ses réserves

Appel à projet « BiodiverCité »

Nous avons été sollicités par la commune de Neufchâteau afin de les aider dans la rédaction des fiches de l'appel à projet BiodiverCité. Neufchâteau a introduit 4 fiches projets pour la restauration d'une frayère, le creusement d'une mare, la distribution de plants d'arbres et arbustes et la protection des amphibiens lors des migrations. Par ailleurs, le projet de création d'un sentier de la biodiversité à Grandvoir été inauguré le 8 octobre 2023. Il se concrétise par la publication d'un carnet de randonnées et l'installation de panneaux didactiques le long de la promenade ; ces panneaux abordent les thématiques visibles tout au long du chemin : les hirondelles, les murs en pierres sèches, la haie, les oiseaux...

Plantations de haies en zone agricole

A l'automne 2023, ce sont 2.000 arbres qui ont été plantés chez des particuliers sous forme de haies mellifères. Ces plants ont été subventionnés dans le cadre du programme de plantation « Yes We plant ». Les propriétaires ont été encadrés par le Parc naturel pour la conception de leur projet et la rédaction des dossiers en vue d'obtenir les subsides.

Nous avons également organisé un achat groupé de plants et une distribution. Huit particuliers sont ainsi venus récupérer leur commande préparée et stockée dans le hall du service travaux de la commune de Léglise le jeudi 23 novembre.

Ces haies, composées d'essences variées telles que la viorne obier, le cornouiller sanguin, l'érable champêtre, le noisetier commun, le sureau et bien d'autres encore, seront favorables à la faune environnante qui pourra y trouver dans quelques années, de nouveaux habitats ainsi qu'une nouvelle source de nourriture. A l'heure actuelle, on estime la longueur totale de haies plantées depuis 2003 à 68 km soit environ 136.000 plants !

Entretien mutualisé et valorisation de haies indigènes

Depuis janvier 2023, lancement du projet, une réflexion a été approfondie afin de gérer les haies du territoire du Parc naturel de façon respectueuse du végétal, nette et soigneuse visuellement. La possibilité d'une mise en réseau pour valoriser ces déchets de coupe est également envisagée. Une réunion de lancement illustrée d'exemples de terrain a été organisée à Genappe le 9 mars et a permis la rencontre des homologues du projet en Wallonie. Le partage d'expériences s'est poursuivi tout au long de l'année au travers de réunions et d'échanges ponctuels.

Pour parvenir aux objectifs du projet, des moyens ont été mis en place : visites de terrain chez des agriculteurs concernés par la récupération du broyat, diverses réunions avec les échevins, services travaux et environnement de chaque commune et enfin campagne de communication au travers du Journal du Parc, des bulletins communaux et des réseaux sociaux.

Un entrepreneur équipé d'un lamier à scie circulaire a été sélectionné pour la saison de taille septembre 2023- mars 2024. Suite à la demande de privés, agriculteurs et communes, des visites de terrain ont été effectuées. Nous avons alors conseillé ces personnes quant au besoin, à la qualité et à la temporalité de la taille de leur haie. La possibilité de récupérer les broyats comme paillage, litière ou biomasse a également été réfléchie avec chacun. Un subside de 50% est alors octroyé pour tout chantier effectué.

La qualité de la taille des haies du territoire du Parc naturel permet une plus grande vigueur aux haies, un fleurissement plus abondant, le développement d'une grande biodiversité en leur sein ainsi que des paysages accueillants le long des axes routiers et dans les bocages.

En 2023, un chantier important a pu être réalisé à hauteur de 2,6km taillé à proximité de Neufchâteau. Les chantiers se poursuivent afin d'atteindre l'objectif de 14km taillé sur les 7 communes du Parc avant mars 2024.

Lutter contre les espèces invasives

Convention pour la surveillance et la lutte des espèces exotiques envahissantes (EEE) dans les milieux aquatiques et rivulaires

Cette convention a été établie entre la région wallonne et les contrats de rivière de Wallonie afin d'accroître les efforts de prospection et de gestion des EEE.

La mission est structurée dans le temps en fonction de la phénologie des espèces visées et toutes les données sont enregistrées dans l'application Fulcrum développée expressément pour la présente convention.

BERCE DU CAUCASE

Une vérification des sites connus pour être occupés par la Berce sur le territoire de la vallée de la Haute-Sûre a été réalisée durant les mois d'avril à juin par le Parc naturel. Au total, 70 points ont été vérifiés grâce à minimum 2 passages. Il en ressort que 34 points ne présentaient aucune berce contre 24 avec une faible abondance (1 à 10 plants), 9 avec une abondance moyenne (11 à 100 plants) et 3 avec une abondance élevée (101 à 1000 plants). La totalité des zones occupées par la berce a été gérée par arrachage de la plante avec sa carotte entière.

BALSAMINE DE L'HIMALAYA

Dans la vallée de la Haute-Sûre, 59,5 km de cours d'eau ont été prospectés, de juillet à août, le long des ruisseaux de Grand Ru, la Strange, la Sûre, la Surbach, Salvacourt, la Wiltz, Michamps et Longvilly. Une partie significative de ces tronçons sont colonisés par la balsamine à des degrés divers (35,3 km). Sur la Strange, juste en amont de la confluence avec la Sûre, 2 tronçons de 500 et 1700 mètres ont été identifiés comme abondant. La balsamine y est très prospère et on peut y observer des massifs denses.

En juillet, 3 étudiants ont été engagés pour gérer les tronçons colonisés. Il aura fallu 2 semaines et demie pour effectuer un passage lors duquel nous avons arraché toutes les plantes que nous apercevions. Ces populations nouvellement découvertes étaient tellement dense par rapport aux données que nous avions les années précédentes que nous n'avions pas prévu assez de temps de gestion pour réaliser un deuxième voire un troisième passage. Grâce à ces données d'inventaires, le travail de terrain pour 2024 a pu être estimé plus précisément et plusieurs passages seront envisagés.



INVENTAIRE DES PLANS D'EAU

Nous avons également été missionnés pour réaliser des inventaires dans les plans d'eau afin d'y détecter au plus vite la présence d'éventuelles plantes EEE émergentes (non encore largement répandues sur le territoire). A ce titre, 90 plans d'eau ont été prospectés avec des résultats assez réjouissants puisque seul un plan d'eau déconnecté du cours d'eau (peu de risque de propagation) contenait une EEE émergente à savoir *Pontederia cordata*. Toutefois, 6 plans d'eau contenaient des EEE largement répandues 4 *Elodea nuttallii* et 2 *Elodea canadensis*.

La mission consistait également en l'inventaire des écrevisses présentes dans les plans d'eau. Dix étangs ont été sondés et *Pacifastacus leniusculus*, écrevisse invasive la plus répandue chez nous, est la seule espèce retrouvée. Aucune EEE émergente n'est à signaler.



INVENTAIRE « CASTOR »



Une autre action inscrite dans le cadre de cette convention consiste à apporter un soutien au suivi du castor en réalisant l'inventaire des indices de présence de l'espèce (écorçage - réfectoire - barrage - etc.). Des zones à prospecter en priorité ont été définies par le SPW et transmises aux différents Contrats de Rivière.

Ces inventaires se réalisent en hiver pour profiter du couvert moins dense de la végétation durant cette période, ce qui facilite la détection des différents indices. Les traces d'activité y sont également plus marquées à cette saison.

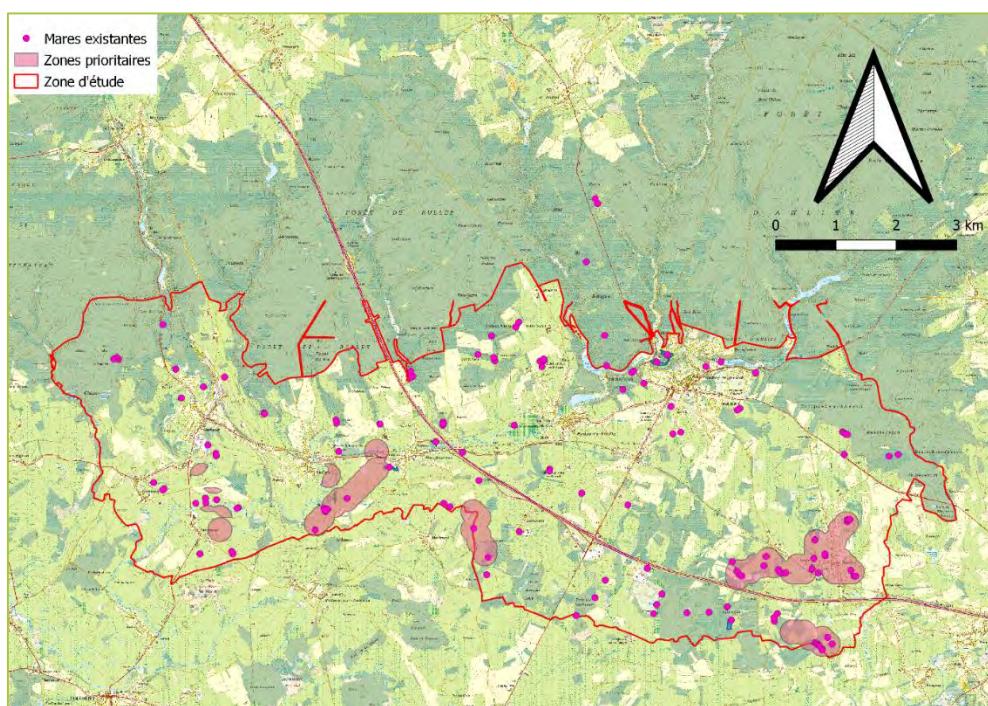


Durant tout le mois de décembre 2023, douze carrés prioritaires (de 1 km²) sur seize ont pu être parcourus, ce qui représente une prospection de 25 km de cours d'eau. Sur cette distance, 19 km présentent des indices frais de la présence du castor et notamment des secteurs où l'activité de l'espèce y est particulièrement dynamique (voir très dynamique), caractérisés par la présence de nombreux barrages et terriers-huttes.

Monitoring des mares pour prioriser le creusement de nouvelles mares

Un monitoring de l'ensemble des mares existantes sur la partie agricole (sud) de la commune d'Habay a été mis en place en 2023. Le but était d'identifier des zones prioritaires pour le creusement de nouvelles mares qui renforcent le réseau écologique. Pour ce faire, après un gros travail cartographique, s'en est suivi un inventaire de 128 mares avec l'espoir de retrouver le triton crêté (TC), espèce parapluie ciblée pour cette étude. Il a été observé dans 9 mares contre 69 pour le triton alpestre, 42 pour le triton ponctué et 41 pour le triton palmé. Une cotation a également été attribuée à chaque mare en fonction de son potentiel d'accueil pour *Triturus cristatus*.

Grace au logiciel Graphab, nous avons pu traiter ces données afin de modéliser le réseau écologique du TC. Ce logiciel permet également de simuler des scénarios de creusement de nouvelles mares. Il choisit l'emplacement de celles-ci en fonction de la localisation qui améliore le plus la connectivité du réseau. Ainsi, nous avons pu identifier des zones prioritaires pour le creusement des futures mares.



Subvention de fonctionnement 2023 – partie biodiversité

Etant donné que la convention Ramsar n'a pas été reconduite en 2023, le montant de la subvention fonctionnement 2023 a été affecté à des frais de personnel pour le maintien du poste d'Adelin Collette. Celui-ci a réalisé des missions d'inventaire et de suivi de la biodiversité :

- Monitoring des mares creusées en 2022 et conseils au creusement de nouvelles mares ;
- Mise en place des pièges photographiques (matériel financé par la subvention 2022), suivi et encodages des résultats ;
- Installation des enregistreurs à ultrasons pour les suivis chiroptérologiques (matériel financé par la subvention 2022) ;
- Suivis amphibiens : grenouilles rousses, tritons crêtés ; encadrement stagiaire Maud Jolain ;
- Participation au GT Nature de la Fédération des Parcs naturels de Wallonie.

C. LES PROJETS POUR 2024

- Mise en œuvre du Contrat de Rivière Moselle : coordination de l'antenne locale Haute-Sûre, inventaire de terrain, mise en œuvre du nouveau programme d'actions 2023-2025, organisation de sessions de formation ICE n'ayant pas pu être organisées vu la crise sanitaire, actions de sensibilisation (thématisques liées à l'eau) comme, par exemple, activités grand public et scolaire à l'occasion des Journées de l'Eau...
- Dans le cadre d'une subvention extraordinaire « invasives » allouée aux Contrats de Rivière, amplifier la récolte et la validation des données sur les espèces exotiques envahissantes au travers des sciences participatives et de programmes standardisés de collecte de données ; Contribuer à l'éradication précoce des plantes exotiques envahissantes émergentes ; Contribuer à la préparation des plans de lutte à l'encontre des espèces végétales les plus préoccupantes ; Contribuer au monitoring des populations de rongeurs EEE et du castor.
- Subvention « conservation de la nature » : encouragements à la plantation de haies, conseils aux particuliers pour le choix des essences et la plantation, organisation d'un achat groupé de plants de haie, distribution aux particuliers, aide administrative pour les subventions aux particulier dans le cadre de « Yes We Plant » ; accompagnement des communes dans leurs initiatives pour la semaine de l'arbre.
- Yes We Plant : poursuite de la mise en œuvre du projet pilote d'entretien mutualisé des haies (recensement des haies, établissement d'un plan d'entretien, organisation de chantiers d'entretien sur les 7 communes du Parc naturel (14km/an), recherche de valorisation des résidus en BRF et/ou bois de chauffage).
- Mise en œuvre du scénario B « Parc National » (actions de préservation de la moule perlière en forêt d'Anlier) : étude des obstacles à la continuité écologique (Rulles et Anlier), priorisation, coordination avec le LIFE Connexions et sélection des quatre ouvrages prioritaires à aménager. Préparation de la mission « élevage » (marché de service, choix du prestataire, collecte de glochidies). Cette action sera mise en pause vu les délais très courts imposés dans le cadre de la subvention Parc national (voir plus bas) ;
- Dans le cadre de la subvention extraordinaire « Parc National », dans le volet « conservation de la Nature », mise en œuvre de 9 actions : aménagement de lisières internes et externes aux peuplements forestiers (plantations arbustives), renaturation des cours d'eau à moule perlière (levée d'obstacles et installation de ponceaux modulables), gestion et protection des fonds de vallée (désenrésinement, ouverture et restauration de milieux ouverts), monitoring de la qualité écologique du massif d'Anlier (inventaires, identification de réserves intégrales potentielles), amélioration de la régénération du chêne (semis naturel et plantations), diversification des peuplements feuillus (plantations principalement), gestion des espèces exotiques envahissantes et sensibilisation (raton laveur, renouées asiatiques, spirées, *Prunus serotina*), exploitation forestière durable (débardage par cheval et téléphérage pour protéger les sols, l'eau, les peuplements) et réalisation de plans de gestions de crises liées à la forêt (prévention et plan d'action contre les incendies, crises sanitaires, pollutions...).

3. AGRICULTURE

A. LES AXES DÉVELOPPÉS

Le Plan de gestion du Parc (période 2013-2023) prévoit 4 grandes priorités :

- **Favoriser la diversification agricole** : encourager et soutenir le développement des produits du terroir, initier de nouvelles formes de diversification, informer et soutenir les projets de tourisme à la ferme ;
- **Aider à la commercialisation des produits** : engager des démarches commerciales vers les petites, moyennes et grandes surfaces, soutenir la mise en place de système de centralisation des produits locaux, étudier l'opportunité d'ateliers partagés, collaborer avec l'Horeca et les acteurs touristiques, développer la marque des produits du Parc et impliquer les collectivités dans l'alimentation de terroir ;
- **Assurer un encadrement aux producteurs** : mettre en place une démarche d'autonomie alimentaire, poursuivre les actions de suivi agro-économique, proposer une assistance technique aux agriculteurs ;
- **Améliorer l'image du milieu agricole** : parler du monde agricole dans les revues/manifestations locales, communiquer vers le grand public et les écoles, favoriser les rencontres agriculteurs-non agriculteurs.

B. LES PROJETS RÉALISÉS EN 2023

Favoriser la diversification agricole

Etude de variétés et races anciennes et locales d'épeautre

Cette action vise à revaloriser la culture et la consommation de l'épeautre sur le territoire du Gal via la mise en place d'essais variétaux in situ, la création d'une filière de production et de transformation et des actions de sensibilisation vers le grand public et les agriculteurs.

Suite aux essais menés avec le CRA-W, la Lignée 24 a été réinscrite au catalogue belge des variétés en tant que variété de conservation fin 2020. Le CRA-W est chargé de maintenir la variété via de la sélection conservatrice (observation des critères de la variété et élimination des plants s'en écartant). Le CRA-W a récolté en 2022 de quoi emblavé 1 Ha de cette variété afin de la multiplier.

Les agriculteurs de la filière Epeautre d'Ardenne impliqués dans cette action continuent de cultiver cette variété (multiplication de leurs propres semences) avec des résultats très satisfaisants (bonne qualité boulangère et rendements comparables aux autres variétés).

Encadrement d'une filière locale de valorisation de l'épeautre : Épeautre d'Ardenne

Initiée par le Parc naturel fin 2014, un groupement de producteurs d'épeautre s'est structuré sur le territoire et ont créé la marque Épeautre d'Ardenne. Le Parc assure le suivi de cette démarche.



Durant cette année 2023, les réunions d'animation du groupe d'agriculteurs se sont poursuivies et une réunion sur une éventuelle appellation AOP ou IGP a été organisée en décembre avec Agribel et le SPW agriculture.

Ce travail va se poursuivre en 2024.

Mise en place d'un hall relais agricole pour la diversification céréalière

Le Parc a été lauréat de l'appel à projet « hall relais agricole » lancé en 2018 par le cabinet du Ministre Collin (ministre de l'agriculture à ce moment). Le projet de hall relais « Grange aux Céréales » a donc vu le jour à la demande d'agriculteurs du territoire dans le but d'implémenter un outil performant pour valoriser leurs céréales panifiables.

Suite à la guerre en Ukraine et à l'augmentation des prix des matériaux, le budget de 200.000 € initialement prévu s'est révélé insuffisant et une revue du plan financier a été nécessaire.

Le nouveau groupe porteur constitué de 4 agriculteurs a avancé sur les démarches de création de la coopérative et sur les démarches financières. Cependant la complexité du projet et le retard lié à l'absence de chargé de mission ont fini par démotiver le groupe.

Il n'a pas été possible de constituer un nouveau groupe porteur en 2023 et l'administration a finalement décidé la non prolongation du projet.

Construction d'un rucher collectif à l'école des Babeilles

Après l'inauguration de la miellerie collective en 2021, le Rucher Ecole des Babeilles à Michamps va disposer d'un nouvel outil collectif destiné à l'apprentissage des futurs apiculteurs et à l'élevage de colonies.

L'école des Babeilles accueille cette année plus de 40 élèves. À côté des cours théoriques, une part importante des cours d'apiculture se déroule au rucher et concerne la gestion des colonies tout au long de l'année. Le rucher existant accueillait une douzaine de ruches et les élèves apiculteurs y étaient un peu à l'étroit. Les travaux d'extension ont été finalisés fin 2023 ; le bâtiment est prêt pour la saison apicole 2024.

Le nouveau rucher est un bâtiment fermé destiné à accueillir les apiculteurs mais aussi une quinzaine de ruchettes ; il s'agit de petites ruches qui abritent de jeunes colonies d'abeilles, issues soit de la séparation des colonies principales, soit de la récolte d'essaims ou encore de l'élevage de reines. Ces nouvelles colonies sont destinées au remplacement ou au peuplement des ruches des futurs apiculteurs.

Le projet a pu voir le jour grâce à un partenariat noué entre le Parc naturel et le Centre de Michamp ;



Aider à la commercialisation des produits

Carte des points de vente des produits locaux

Au cours de l'année 2023, un recensement des producteurs locaux a été réalisé afin de créer une carte des points de vente de leurs produits. Cette carte, digitale, devrait être mise en ligne en 2024 en partenariat avec les différentes ADL du territoire.

Valorisation des produits alimentaires locaux – LOCALEAT

Ce projet, financé dans le cadre du programme Leader – volet « coopération transnationale », a démarré au 01.01.2020 dans le cadre d'un partenariat avec la France (GAL Pays de St Brieuc et GAL du Cotentin), la Suède (GAL Lundalland et GAL Bohuskust) et la Finlande (GAL EMO – voir rapport d'activités 2020).

Du 24 avril au 27 avril 2023, un séminaire transnational s'est déroulé en Suède. Tout comme lors des séminaires précédents, le GAL organisateur avait programmé plusieurs visites et rencontres de producteurs suédois engagés dans une démarche de valorisation touristique de leurs produits. Le GAL Haute-Sûre Forêt d'Anlier avait mobilisé deux producteurs locaux (filière lait et filière viande / Epeautre d'Ardenne).

Suite à la publication de la boîte à outils, nous avons mis en application une fiche outils marketing. Dans ce contexte, nous avons développé une checklist de communication externe et de promotion que nous parcourons avec les producteurs locaux lors de coachings personnalisés. En 2023, nous sommes allés dans 14 fermes pour du conseil et de nouveaux entretiens sont programmés en 2024.

Enfin, pour renforcer la visibilité des produits alimentaires locaux, nous souhaitons mettre en place un balisage routier. Durant l'année 2023, nous avons contacté chaque ferme, repérer les endroits géographiques de placement, commander et réceptionner les panneaux. Ces derniers seront posés par les ouvriers communaux début 2024.

Assurer un encadrement aux agriculteurs et autres producteurs

Evaluation économique des cultures agricoles du Parc

Afin de proposer des alternatives aux exploitations agricoles d'élevage pour augmenter leurs revenus et diversifier leurs activités, le Parc a lancé en 2017 des suivis des 8 cultures les plus présentes sur son territoire (hors maïs déjà étudié de 2012 à 2014) : épeautre, seigle, avoine de printemps, froment d'hiver, triticale, colza d'hiver, orge brassicole et escourgeon. Ce travail est sous-traité au Centre de Michamps.

Suite à la clôture des suivis terrain, une brochure a été éditée en décembre 2023 et est en cours de distribution.

Mesure du potentiel des mélanges fourragers à base de légumineuses et promotion et encadrement de la MAEC « Culture favorable à l'environnement »

Pour augmenter l'autonomie des exploitations face aux prix croissants des concentrés d'élevage, il y a lieu de travailler sur des mélanges fourragers à base de légumineuses. Comme au point précédent, les agriculteurs ont été contactés par courrier personnel et toutes les demandes ont été assurées.

Cette action concerne respectivement des suivis de prairies riches en légumineuses et de suivis de mélanges céréales-légumineuses (MAEC). La méthodologie de travail est donc identique et le partenaire Fourrages Mieux assure les deux suivis.

Les résultats ont été valorisés via des formations phytolicence ayant comme thème les légumineuses dans les mélanges fourragers et les semis de prairies sous couverts de céréales – légumineuses. Ces données sont également utilisées afin d'améliorer le contenu des formations données par Fourrages Mieux dans le cadre des cours A en agriculture. Un article de synthèse présentant les premiers résultats de la récolte de données économiques a également été rédigé.

Enfin, une brochure servant de guide technique pour le semis de prairies sous couvert a été rédigée en 2023 pour valoriser les résultats du suivi.

Relocalisation de l'alimentation

La candidature visant à établir un Programme Alimentaire Territorial sur le territoire du GAL, déposée dans le cadre de l'appel à projets « Soutenir la relocalisation de l'alimentation en Wallonie », a été retenue et bénéficie d'une subvention de la Wallonie pour sa mise en œuvre entre 2021 et 2024.

Le dossier a été constitué avec les partenaires locaux du projet Localeat du GAL (en particulier les Agences de Développement Local), sur base des expériences qui ont été présentées à l'occasion du séminaire de février 2020 au GAL du Cotentin qui portait sur les stratégies alimentaires de territoire.

Les actions proposées viennent renforcer l'axe diversification et soutien aux producteurs locaux : l'objectif stratégique vise un accroissement de la consommation locale et une meilleure organisation des circuits de distribution au niveau du territoire. Le projet devrait aussi contribuer à l'accroissement de la production locale, tant en quantité qu'en diversité.

En 2023, nous avons réunis à deux reprises le Conseil de Politique Alimentaire (CPA) en mai et novembre. Durant ces réunions nous avons présenté nos réalisations et discuté des actions futures.

Nous avons également participé de manière active à l'organisation du salon Terroir dans l'assiette qui s'est déroulé en juin 2023 à Neufchâteau. Nous avons financé une vidéo qui a été largement diffusée via nos différents canaux.

Afin de faire connaître les producteurs locaux et leur métier, nous avons organisé deux promenades Saveurs et Savoir-faire. Ces balades familiales ont pour vocation de mieux faire connaître nos régions et partent à la rencontre des producteurs. Ces derniers ont un contact direct avec les visiteurs et échangent de manière privilégiée via des petits groupes. Ces promenades se veulent pérennes et le calendrier 2024 est déjà mis en place.

Durant l'année 2023, nous avons mis à jour notre base de données de l'ensemble des producteurs du territoire afin de mettre en ligne une version digitale de la carte des points de vente. En collaboration avec les ADL, cette dernière sera publiée en 2024.

Durant le mois de septembre, un marché des producteurs locaux s'est tenu lors de la fête du Parc. Il a rencontré un grand succès et a permis aux producteurs de se faire connaître et de faire goûter leurs réalisations.

Sapin de Noël en gestion différenciée

Le travail sur le sapin de Noël s'inscrit dans un projet de coopération porté par trois territoires voisins et contigus couvrant une large partie du cœur de l'Ardenne, le Parc naturel Ardenne Méridionale, le GAL Nov'Ardenne et le Parc naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier.

L'enjeu prioritaire du projet était de tester des techniques de culture du sapin de Noël avec comme objectif principal la réduction de l'usage de pesticides dans la culture, une meilleure gestion des engrains azotés notamment.

Après 5 années de projet, nous dressons un premier bilan basé à la fois sur les essais en champs, ainsi que sur les projections théoriques en ce qui concerne le bilan économique des méthodes de gestion par pâturage et couverts végétaux. Nous devrons attendre la fin du cycle complet de culture du sapin de Noël, soit 8 à 9 ans pour dresser le bilan économique de la gestion différenciée. La nouvelle programmation Leader 2023-2027 permettra de boucler le cycle et ainsi de tirer toutes les conclusions sur cette expérience de gestion des sapins de Noël.

Quelques enseignements :

- Les couverts végétaux exercent une concurrence non négligeable avec les jeunes sapins de Noël retardant leur croissance et diminuant l'intensité de la couleur verte de ces derniers.
- Les couverts végétaux provoquent une diminution de la température au sol par rapport à un sol sans couvert, accentuant donc de manière significative le risque de gel et les dégâts associés.
- La gestion des couverts engendre des dégâts sur la culture de sapins que ce soit par fauche ou par pâturage.
- Les conseils de fertilisation fourni par le centre de Michamps peuvent permettre de réduire nettement la lixiviation de l'azote ; ce qui est bénéfique tant pour l'environnement que pour le portefeuille du producteur.
- Pour améliorer l'accueil de la biodiversité dans les parcelles, des gestes simples peuvent suffire : comme laisser la flore naturelle s'exprimer dans les chemins d'exploitation et se passer de pulvérisation une fois la période de gel redoutée est passée.



C. LES PROJETS POUR 2024

- Démarrage d'un nouveau projet « Les 3A de l'agriculture » :
- Optimisation du pâturage en troupeaux allaitants : Identification des systèmes de pâturages présent sur le territoire et mise en place d'un protocole de suivi.
- Amélioration de l'accès à l'information des agriculteurs et augmentation des bonnes pratiques agricoles : Synthèse de base bibliographique et recouplement de personnes ressources afin d'apporter les informations nécessaires aux agriculteurs.
- Diminution des accidents de fauche liés aux animaux sauvages présents dans les prairies : mise en place d'un groupe de bénévole pour réaliser les survols de prairies avant la fauche et analyse du besoin en drone.
- Aide à la création de groupements d'agriculteurs pour le partage des ressources (mains d'œuvre, outils, ...) : Analyse des différentes expériences existantes et étude de la demande sur le territoire.
- Sensibilisation du grand public aux réalités des agriculteurs : poursuite de l'évènement « Saveurs et Savoir-faire », sensibilisation lors d'action mises en place par les différents acteurs du territoire.
- Soutien, promotion, recherche de débouchés économiques et sensibilisation à destination des acteurs de la diversification agricole du territoire. Coordination de la filière Epeautre d'Ardenne ; Organisation de conférences et de formations ;
- Amélioration de la demande en produits locaux : mise en place d'une carte des produits locaux interactive, accompagnement des producteurs dans la commercialisation de leurs produits ;
- Etablissement d'un Programme alimentaire de territoire : mise en place d'un coaching personnalisé en marketing et communication externe à l'attention des producteurs, aides à l'augmentation de la visibilité des produits locaux, évènements destinés à faire connaître et à promouvoir les producteurs, défi recettes
- Programmation LEADER « Le sapin de Noël en gestion différenciées dans les GAL d'Ardenne » : ce projet de coopération porté par 3 GAL va entrer dans une 2ème phase de 2024 à 2027. Collaboration avec 3 producteurs du territoire sur des essais de couverts végétaux et de pâturage par des moutons de race Shropshire. Mesure de l'impact économique de la gestion différenciée sur les coûts de production et la qualité morphologique des sapins.
- Programmation Leader « Filière osier » : ce projet de coopération vise le développement d'une filière économique osier porté par l'ASBL Saule en vie, sur 3 territoires contigus des Parcs naturels de Gaume et Haute Sûre Forêt d'Anlier et du GAL Nov'Ardenne. Il cible la professionnalisation des vanniers, le tout public et la production d'osier.
- Programmation LEADER « LOCALEAT II- Valorisation économique des produits locaux » poursuite de la coopération transnationale avec de nouveaux partenaires.

4. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

A. CHARTE PAYSAGÈRE : ÉTAT D'AVANCEMENT ET PERSPECTIVES

Conformément à l'arrêté d'exécution de mai 2017 concernant la Charte paysagère, une mise à jour du diagnostic et des recommandations, rédigés en 2006 et 2012 a été faite et la rédaction des fiches-actions a été validée en janvier 2021 par le Comité de pilotage. Suite à la réception du contenu du Rapport d'incidence environnemental en février 2022, ce dernier a été rédigé au cours du premier semestre. L'ensemble des documents de la Charte paysagère et du RIE ont été soumis à enquête publique du 1^{er} décembre 2022 au 23 janvier 2023.

Concrètement, les actions liées à la Charte paysagère sur l'année 2023 ont été :

- Adoption de la Charte
- Présentation de la Charte aux Conseils communaux de Vaux-sur-Sûre le 30 janvier et de Neufchâteau le 17 avril, et aux CCATM de Habay le 7 février, de Léglise 13 mars, de Neufchâteau le 21 mars. Il n'y a pas eu de remarques émises lors de l'enquête publique (01/12/2022 au 23/01/2023).
- Pas de remarques des Conseils communaux et 3 remarques de CCATM ne demandant pas une modification du contenu de la Charte.
- Adoption de la Charte paysagère lors de l'AG du Parc du 24/06/2023

	Bastogne	Fauvillers	Habay	Léglise	Martelange	Neufchâteau	Vaux/Sûre
Présentation CCATM	17/03/2022	08/06/2022	07/02/2023	13/03/2023	03/12/2022	21/03/2023	
Présentation Conseil	31/03/2022	26/04/2022	26/10/2022	31/08/2022	15/09/2022	17/04/2023	30/01/2023
Enquête publique	Pas de remarques						
Avis CCATM	Favorable	Favorable	Favorable	Favorable	Favorable	Favorable	Pas de CCATM
Avis Conseil	Favorable	Favorable	Favorable	Favorable	Favorable	Favorable	Ne s'est pas prononcé (pas d'obligation à remettre un avis)



AVIS CCATM FAUVILLERS

Conclusion, la CCATM est favorable à l'application de la Charte paysagère, elle précise que :

-L'important à garder à l'esprit quand on appliquera les recommandations de la Charte est qu'il faut regarder au-delà de ce qui existe et de ce que l'on connaît, l'objectif sous-jacent d'harmonie doit être le fil rouge, qu'importe les évolutions du paysage ou les outils préexistants.
- Il serait intéressant d'avoir une version pdf accessible au public si elle n'existe pas déjà

Et regrette néanmoins qu'il s'agisse d'un document à valeur indicative non contraignant.

AVIS CCATM HABAY

Nous saluons l'initiative et le travail réalisé qui pourra nous aider dans la remise d'avis.

AVIS CCATM LEGLISE

Les membres s'interrogent sur la problématique des sapins de Noël et des grands projets éoliens sur le territoire.

Un des membres de la CCATM demande également si la Charte risque d'empêcher les habitants de réaliser certains projets. Il est expliqué que la Charte est un document d'orientation, non réglementaire mais reconnu officiellement par sa parution au Moniteur belge.

- Echange de mails entre le SPW et le PNHSFA en juillet et août pour la procédure de publication au moniteur belge de l'approbation de la Charte paysagère.
- Envoi le 8 août de la décision de l'AG du PNHSFA d'approbation de la charte paysagère et publication au Moniteur belge le 19 septembre.

78006

MONITEUR BELGE — 19.09.2023 — BELGISCHE STAATSBLAAD

REGION WALLONNE — WALLONISCHE REGION — WAALS GEWEST

SERVICE PUBLIC DE WALLONIE

[2023/204621]

Asbl Commission de gestion du Parc naturel Haute Sûre Forêt d'Anlier

Par décision de l'Assemblée générale, Pouvoir Organisateur et Commission de Gestion, du 27 juin 2023, la Charte paysagère du Parc naturel Haute Sûre Forêt d'Anlier est adoptée à l'unanimité.

- Envoi le 20 septembre des documents de la charte pour publication sur le site web du SPW Environnement : <http://environnement.wallonie.be/legis/parcsespacesverts/parc040.html>. Envoi également aux communes pour publication sur leur site web.
- Le Comité de pilotage s'est réuni le 23 mai à Martelange, 15 personnes étaient présentes. L'ordre du jour était consacré à l'organisation des groupes de travail pour assurer le suivi et la mise en œuvre de la Charte et la présentation du travail réalisé par Alix Pinel, stagiaire de l'école de Blois sur les paysages énergétiques en 2050.

B. DYNAMIQUE TERRITORIALE IMPULSÉE PAR LE PARC NATUREL

- Le Parc naturel vise à ce que le développement du territoire puisse être cohérent sur les sept communes qui le composent. Il propose une démarche de conseils constructifs et concertée.
- Le Parc naturel s'est attaché à créer des liens avec les acteurs principaux de l'aménagement du territoire agissant sur les 7 communes.
- Différents contacts sont entretenus avec les services communaux au travers de la mission de remise d'avis et de réunions de concertation sur le terrain, lors de colloques et journées de formation (organisés ou non par le Parc naturel). En fonction des besoins, des rencontres avec les CCATM sont également organisées
- Au travers d'actions concrètes, telles que la rédaction de d'outils de sensibilisation et de documents d'aide à la décision pour tout ce qui a trait aux paysages, des contacts sont également entretenus avec les partenaires actifs sur le territoire : la Maison de l'Urbanisme Lorraine-Ardenne, la Fondation Rurale de Wallonie, les Maisons du tourisme, les services extérieurs du SPW Territoire situés à Arlon et le DNF dans l'objectif de permettre un développement plus cohérent sur le territoire du Parc.

C. LES AXES DÉVELOPPÉS

Le Plan de gestion du Parc (période 2013-2023) prévoit 3 grandes priorités :

- Planifier le développement des énergies renouvelables** : encourager les initiatives citoyennes, informer sur les techniques d'isolation du bâti ancien, encourager les économies d'énergie dans les bâtiments publics, contribuer à la mise en place d'un schéma éolien trans-communal et établir un plan de développement des ressources d'énergies renouvelables disponibles ;
- Préserver les paysages** : mettre en œuvre la charte paysagère, sensibiliser les agriculteurs et pépiniéristes, arborer les zones résidentielles, réaliser des aménagements témoins et organiser la gestion des remblais de terre ;
- Restaurer et valoriser les éléments du patrimoine** : réaliser un inventaire du patrimoine existant, faire la promotion du patrimoine et créer un ou plusieurs itinéraires, apporter une aide logistique et administrative aux initiatives de valorisation du patrimoine local.

En outre, la Commission de gestion a mis en place une sous-commission Aménagement du territoire et Paysages, qui remet des avis sur les dossiers d'urbanisme qui lui sont soumis conformément au décret.

Conformément aux axes prioritaires du plan de gestion et au décret sur les parcs naturels, les axes suivants ont été développés en 2023 :

- Mission de remise d'avis sur les dossiers d'urbanisme
- Actions de préservation et sensibilisation au paysage
- Mise en place d'actions de restauration du Petit Patrimoine
- Activités liées à la cartographie
- Gestion de demandes de permis d'urbanisme

D. LES PROJETS RÉALISÉS EN 2023

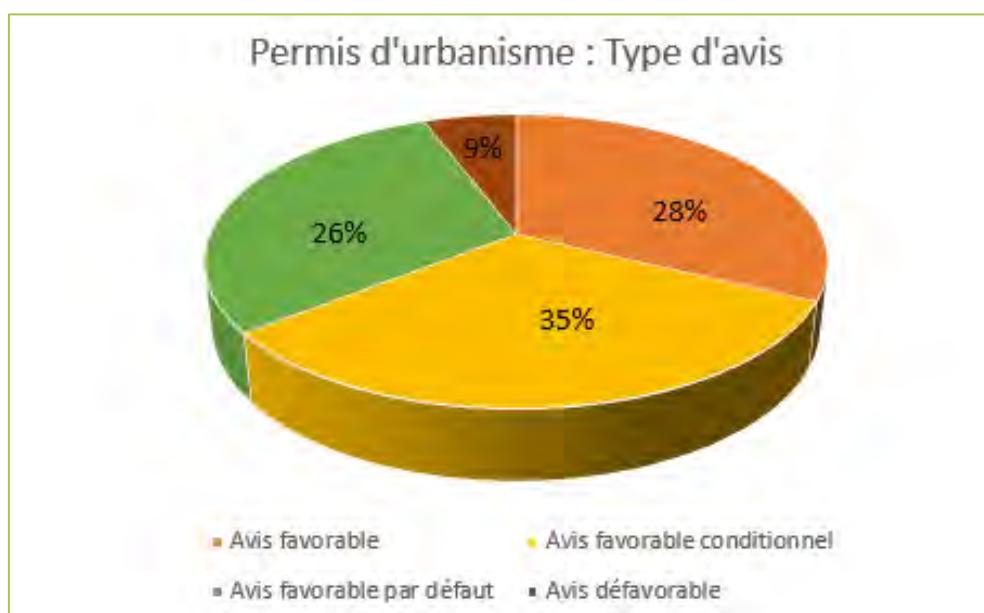
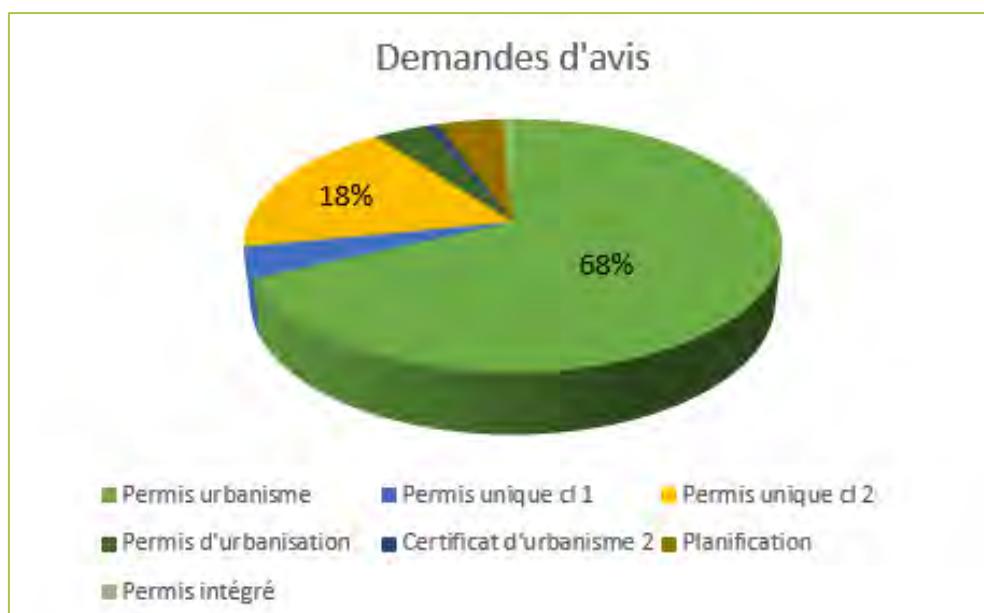
Remise d'avis sur les dossiers d'urbanisme

Conformément au décret, une sous-commission Aménagement du Territoire a été constituée à partir de la Commission de gestion du Parc naturel. Elle se réunit sur invitation de la Chargée de mission Aménagement du Territoire et Paysage pour examiner les dossiers d'urbanisme qui sont soumis à l'avis de la Commission de gestion. Annick Burnotte instruit les dossiers : examen de la demande, identification des éléments importants ayant un impact potentiel sur les paysages, la biodiversité ou encore le patrimoine. Les dossiers ayant un impact sur la biodiversité sont préparés avec le pôle nature du Parc. Des visites régulières sur le terrain permettent d'évaluer l'impact paysager des projets avant la SCATU.

- La SCATU s'est réunie à 11 reprises, soit un mardi après 17h par mois : 17/01, 20/02, 14/03, 11/04, 09/05, 06/06, 11/07, 08/08, 12/09, 10/10 et 12/12. Il n'y a pas eu de réunions en novembre étant donné l'absence pour maladie de la chargée de mission.
- La commission a examiné 128 demandes d'avis reçues, et remis 94 avis.
- Les dossiers sont préparés par la chargée de mission Aménagement du territoire et en concertation avec le pôle nature pour les dossiers ayant un impact sur la biodiversité ainsi que les permis uniques.
- Visites régulières sur le terrain pour évaluer l'impact paysager des projets avant la SCATU.

Statistiques dossiers PNHSFA	SCATU	Total Demandes	Total Avis remis	Avis favorable	Avis favorable conditionné	Avis favorable par défaut	Avis défavorable	Retours
Permis urbanisme	87	61	28	28		26	5	28
Permis unique cl 1	5	5		1			4	2
Permis unique cl 2	23	16	6	7		8	2	7
Permis d'urbanisation	5	5		4			1	2
Certificat d'urbanisme 2	1	1		1				0
Planification	6	6	3	4				0
Permis intégré	1							0
Total	128	94	37	45		34	12	38

Détail pour les demandes de Commune	Avis remis commune	Retours Commune	Demandes SPW Territoire	Avis SPW territoire	Retours SPW Territoire	Total Demandes
Permis d'urbanisme						
Bastogne	0		14	9	11	14
Fauvillers	7	4	4	3	3	11
Habay	3	2	18	13	12	21
Léglise	5	5	4	8	7	12
Martelange	0		2	1	1	3
Neurchâteau	3	3	8	5	4	11
Vaux-sur-Sûre	8	6	3	7	3	15
Total	26	20	7	61	41	87



COMMENTAIRES :

- Les demandes pour lesquelles il n'y a pas eu d'avis (favorable par défaut) envoyé aux instances devaient majoritairement être traitées lors de la SCATU de novembre où la chargée de mission était absente pour cause de maladie plus de 3 semaines. Cette absence a également eu des conséquences sur le nombre de dossiers traités en décembre. Pour les permis uniques favorables par défaut d'avis, ceux-ci concernaient des demandes pour projets au sein de parcs d'activités économiques arrivés en octobre ou décembre au Parc.
- Sur cinq demandes de permis unique de classe1, quatre concernent parcs éoliens dont deux dossiers étaient des recours sur décision des fonctionnaires délégué et technique. Un dossier concernait le maintien et l'extension d'une carrière en activité.
- Les demandes d'avis concernant les projets éoliens reposent sur une analyse concertée des pôles environnement et aménagement du territoire du Parc naturel sur base de la connaissance approfondie de la biodiversité et des paysages locaux. Le Parc relève également le manque de

vision globale du développement éolien engendrant une multitude de projets à proximité l'un de l'autre, voire se chevauchant.

- Les communes de Bastogne et Léglise ont demandé l'avis du Parc sur des permis d'urbanisation.
- Les demandes d'avis pour la rubrique planification concernent les Guides communaux d'urbanisme de Fauvillers et Habay, les plans d'aménagement forestier de Bastogne, Neufchâteau et Léglise ainsi que la modification d'un schéma d'orientation local à Habay.
- L'analyse d'une demande de permis intégré sur Bastogne a également été réalisée.
- Si le SPW informe généralement du suivi des demandes de permis (refus, octroi), peu de communes informent le Parc des suites données aux permis pour lesquels un avis a été demandé, à l'exception des communes de Léglise et Vaux-sur-Sûre.

02. Construction de 4 immeubles – 22 logements à Neufchâteau



SCATU | 5



ZACC destinée au logement
Ensemble de 22 logements répartis en 7 blocs
Crèche déjà existante sur la parcelle
Utilité publique

août 2021

Planifier le développement des énergies renouvelables

Cartographie des paysages et développement éolien

Accueil d'une stagiaire avec pour objectif, au départ, de travailler sur la question des éoliennes dans le paysage. Rapidement, la question a été élargie suite aux échanges avec Alix et à la sensibilité du sujet pour une question plus large : les paysages énergétiques de demain.

Du 5 avril au 2 juin, Alix Pinel, étudiante à Blois pour l'obtention du diplôme d'état de paysagiste. Alix a travaillé sur les paysages énergétiques de 2050 : recherche de documentations, rencontres d'acteurs de terrain (conseillers énergie des communes, architectes), étude de dossiers de demande de permis unique sur l'éolien. Elle a rédigé une synthèse de son travail, notamment par une synthèse des différentes sources énergétiques et de leur potentiel. Chaque territoire



paysager du Parc a fait l'objet d'une illustration par des croquis évoquant les paysages énergétiques potentiels en 2050.

Participation à la journée organisée par l'association des paysages de l'après-pétrole à Dieulouard le 6 avril en vue de constituer un réseau Grand-Est. La fédération des parcs naturels de Wallonie y a été conviée, une délégation des parcs naturels luxembourgeois s'y est rendue. Cela a permis de connaître cette association qui est partenaire du projet Interreg VI « Horizont climatic »

Encourager la mobilité douce

Un projet « Mobilité douce et active », déposé dans le cadre du programme Leader (GAL), a démarré en janvier 2021, après le feu vert de l'administration obtenu 2020. Il s'agit, sur 2 années, de mettre en place des actions encourageant la pratique de la marche à pied et/ou du vélo dans un usage utilitaire quotidien. Le projet vise des actions « légères » comme la sensibilisation ou l'adaptation des infrastructures existantes, voire de petits investissements.



Durant l'année 2023, plusieurs actions et démarches de sensibilisation ont été effectuées :

- Organisation d'une journée de promotion du vélo (public visé : adultes) sur le Ravel à Vaux-sur-Sûre le 10/06/2023. Dans le cadre des Journées Wallonnes de l'Eau 2023, le GAL a été proposé aux habitants de réaliser un parcours découverte sur le thème de l'eau, en vélo. 18 personnes ont pédalé pour se rendre chez une productrice locale ainsi qu'à différents points placés le long de 2 rivières, la Sûre et de la Strange. Cette boucle de 17km a permis à ces cyclistes d'un jour de découvrir de nouveaux endroits du territoire accessible en vélo.

- Relance du système des prêts de vélo à assistance électrique (6 VAE achetés dans le cadre du projet) auprès des habitants du territoire du GAL, pour une utilisation dans le cadre de leurs déplacements domicile – lieu de travail. L'entretien de 3 VAE du GAL a été effectué avant la remise en prêt. 6 vélos ont été mis en prêt au cours du semestre, auprès de différents travailleurs du territoire, dont plusieurs nouveaux prêts.

- Participation et communication autour de la Semaine de la Mobilité. Dans ce cadre, l'équipe du Parc naturel a participé au Challenge vélo actif, qui a pour objectif de parcourir ensemble 85 200 km à vélo. Les informations relatives au Challenge tous vélos-actifs et à la Semaine de la mobilité ont été relayées sur le site Internet et la page Facebook du Parc naturel.

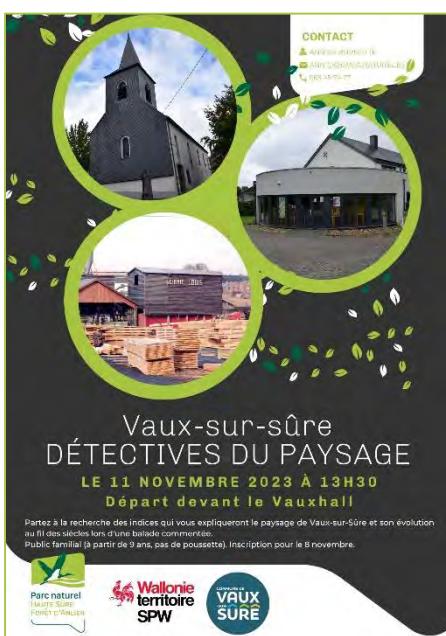


Préserver les paysages

DéTECTives du paysage :

Afin de rendre plus dynamique et participative les découvertes des paysages du Parc, le nom de l'activité a été modifiée mais aussi l'implication des participants en les associant dans une recherche de correspondance entre paysage du début du 20eme siècle et paysages actuels au moyen de copie de cartes postales ou photographies anciennes.

- Martelange le mercredi 10 mai après-midi. 8 personnes y ont participé : 6 adultes et 2 adolescentes. La participation active des participants s'est déroulée au moyen d'anciennes cartes postales de la localité, chacun devait retrouver lors du parcours les endroits d'où étaient prises les photos. S'en suivait un échange sur l'évolution des vues entre aujourd'hui et le début du 20eS et une présentation des éléments d'analyse du paysage actuel au départ des éléments naturels et des actions de l'homme.



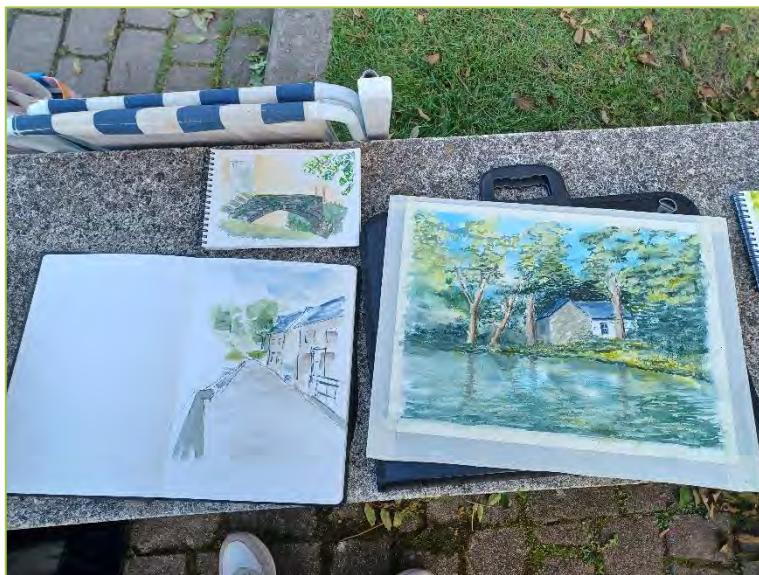
- Vaux-sur-Sûre le samedi 11 novembre : recherche de documents, rencontre de la responsable du pôle tourisme de la commune le 10 juillet, repérage du circuit et des particularités sur place le 08 septembre et diffusion de la publicité dans les commerces et services locaux le 17 octobre. Activité reportée suite à l'arrêt pour maladie de la chargée de mission.

- Lors de ces animations, un élément important est aussi de pouvoir partager les connaissances des « techniciennes ou chargées de mission » avec le vécu quotidien et les connaissances de terrain des participants habitant le lieu avec des participants venant d'autres communes.

Animation dans le cadre du stage d'été « curieux de nature »

Animations ludiques autour de la découverte du paysage d'Oisefagne le mardi 01/08/2023.

Atelier « le paysage, entre dessin et aquarelle » :



- Préparation : marché public pour l'animation des ateliers : Madame Dominique Deblanc a proposé l'offre la meilleure. 4 ateliers ont été programmés : 12 avril, 30 mai, 7 août et 7 octobre. Suite au faible nombre d'inscrits pour l'atelier consacré aux techniques de base de l'aquarelle (12/04), celui-ci a été annulé. L'atelier de mai a également

dû être annulé en dernière minute suite à un problème de santé de madame Deblanc qui a confirmé qu'elle ne pourrait animer les autres ateliers. Madame Pascale Gardeur a été recontactée et a accepté de reprendre l'animation pour les deux ateliers restants.

- Activités : lundi 7 août de 17h30 à 20h30 autour du moulin Klepper et de l'étang Bergh à Neufchâteau, après une présentation paysagère du site et une mise en contexte artistique présentant différentes aquarelles de peintres reconnus, 13 participants ont peint un large paysage ou un détail de paysage qui leur était proposé dans ce site offrant des possibilités de paysage bâti et naturel (zone humide, rivière, vignoble, murs en pierre sèche, moulin ...). Le samedi 7 octobre de 13h30 à 16h30, ce sont 8 participants qui ont fait la même démarche. Ces deux ateliers se sont terminés par un exercice proposant de dessiner un élément paysager en 5 minutes.

Paysage nocturne :

- Préparation de l'activité : 16 mars, réunion avec l'office du tourisme de Léglise pour concertation sur objectifs poursuivis par l'activité et préparation du planning. 20 mars : repérage d'un circuit possible de découverte. Prise de contact avec Jérôme Johnen de Natagora pour aborder les questions liées à la biodiversité. Repérage du circuit finalisé le 18 septembre en soirée. Dernière rencontre des partenaires le 4 octobre pour finaliser la répartition des temps d'introduction et des arrêts lors de la balade.
- Le samedi 14 octobre, une bonne vingtaine de personnes étaient présentes à l'activité. Celle-ci s'est déroulée en deux temps : une présentation en salle pour introduire le concept de paysage nocturne, des diverses pollutions engendrées par l'activité humaine, des conséquences pour la biodiversité et des possibilités de réduction des nuisances. Un circuit dans le village emmenant les personnes sur différents sites pour observer ce paysage nocturne avec différentes explications

a ensuite été réalisé. Un moment de calme, couplé à une approche poétique de la nuit a marqué



le passage dans le verger des âmes au sein du vieux cimetière de Mellier.

Mais aussi...

- Travail sur une proposition de panneaux d'analyse paysagère pour le point de vue de Habay en projet d'aménagement : réunions de préparation avec la commune : 25/01, visite de la localité avec l'échevin en charge du tourisme et 08/06.

Réalisation première proposition de contenu et d'illustration.

- Travail sur le panneau de lecture paysagère pour le belvédère de Martelange : ajouts d'éléments paysage au projet présenté.
- Préparation des journées patrimoine jeunesse à Warmifontaine : 28/02 : visite du village avec le cercle d'histoire « Terre de Neufchâteau » et les collègues pour y proposer une animation autour des ardoisières : histoire, impact paysager.
- Animation paysage lors de la fête du Parc à Neufchâteau : mise en place d'un petit atelier aquarelle du paysage et rédaction d'une question pour le quiz mis en place sur les actions du Parc.
- Saveurs et Savoir-faire : dans le cadre d'une activité du pôle agriculture visant à mettre en avant un producteur local dans son milieu (circuit dans et autour de son lieu de production et dégustation du produit après visite des installations), une dimension paysage a été amenée pour l'activité programmée à Louftémont le 19 août autour de la fabrication de pâtes à base d'épeautre.
- Le calendrier 2024 n'a pu être publié par manque de budget dans la subvention SPW Territoire. Toutefois, les photos pour l'illustrer ont été prise jusqu'en octobre. Elles montrent l'évolution de 3 paysages caractéristiques des territoires paysagers au fil des saisons : la Sûre à Menufontaine, le massif d'Anlier depuis Louftémont et le plateau agricole à Benonchamps. La couverture complétait la diversité des territoires paysagers par un paysage lorrain. Finalisation du panneau paysage du circuit pédestre des 4 saisons à Les Fossés.

Nouveaux projets

- Travail sur le futur plan de gestion du PNHSFA : plusieurs réunions en janvier et février avec notamment le travail de diagnostic territorial.
- Réunions en vue de rédiger la fiche finale de l'appel à projet Interreg VI « Horizont climatic » : 27/01 (visio), 25/05 (présentiel à Pont-à-Mousson en France), 06/06 (présentiel à Rossignol), 15/06 (visio), 21/06 (visio) et 28/06 (visio), rédaction des éléments de la fiche : activités proposés, budget, relecture et échanges téléphoniques avec le porteur de projet.

Ce projet a comme objectif de favoriser la compréhension des transformations des paysages. Pour cela, des outils d'analyse et de sensibilisation sur les paysages seront développés pour permettre aux acteurs locaux de prendre la mesure des enjeux afin que ces évolutions ne se traduisent pas par la configuration de paysages subis, mais de paysages souhaités.

Les principales réalisations prévues sont centrées autour de 3 axes :

- La création d'observatoires photographiques des paysages, focalisés sur le changement climatique, avec un traitement quantitatif et qualitatif des informations recueillies.
- L'élaboration d'approches prospectives afin d'imaginer les paysages de demain.
- L'aménagement de points de vue dans les différents territoires pour valoriser des paysages emblématiques et ordinaires et traiter spécifiquement leurs évolutions.

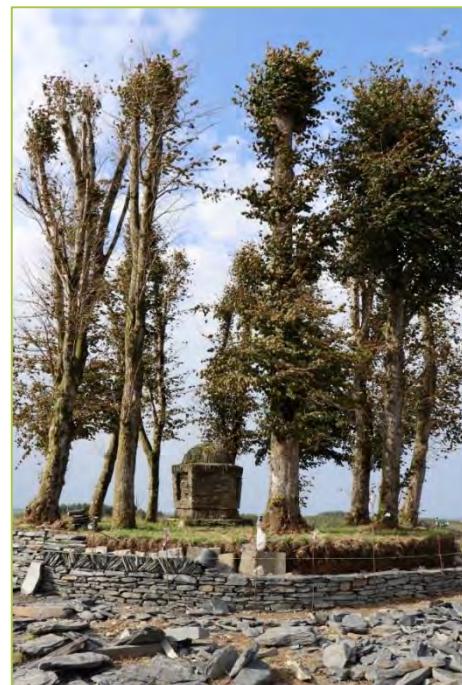
Restaurer et valoriser les éléments du patrimoine

2023 se termine sur la fin du projet Leader « Entretenir le petit patrimoine, s'approprier le territoire ? » et les démarches administratives qui en découlent.

Cette dernière année a vu se réaliser deux chantiers de restauration, tous deux de relativement grande envergure : la restauration à la chaux de la façade du « Musée de la Haute-Sûre » à Martelange, ainsi que la restauration du mausolée franco-allemand sur la commune de Neufchâteau. Le marché pour la restauration de la façade, dans des délais calendrier serrés, a dû être relancé à deux reprises, tandis que la restauration du mausolée franco-allemand faisait l'objet d'une demande de subsides « petit patrimoine populaire wallon ».

Ces deux chantiers de restauration ont été l'occasion de mettre en avant le statut d'artisan à travers une publication dans le Journal du Parc. Le site du mausolée franco-allemand, qui fait l'objet d'un projet plus global au niveau communal, a quant-à-lui accueilli une bâche informative e.a. sur la restauration du monument.

Cette dernière année a également été l'occasion de mettre à jour différentes publications, en harmonisant la ligne graphique. Le travail a été effectué pour les Carnets de route du patrimoine, la note méthodologique d'inventaire, les fiches techniques « mortier de chaux » et « restauration de pierre calcaire », ainsi que pour les notes de cours « photographier le patrimoine ».



FICHE TECHNIQUE N°1

RESTAURATION DE STELES CALCAIRE

Localisation : AUBREUIL, 19100
DATE D'INVENTAIRE : 19/06/2019
NATURE DE L'INVENTAIRE : APERCU, COMpte DES HERITAGE, PATRIMOINE, INVENTAIRE

TYPE DE L'ANALYSE : APERCU
ADRESSE E-MAIL : LEADER2023@GMAIL.COM
TELEPHONE : 06 82 02 02 02
GEOLOCALISATION

OBSERVER ET COMPRENDRE

Les stèles monolithiques en pierre calcaire de Meuse étaient incluses dans la macéromerie, les premières observations ont été effectuées sur les parties visibles et accessibles uniquement.

Observation des fissures

Les fissures sont des déformations de la roche. Certaines sont de起源 importantes et peuvent être réparées, ou contribuer à la dégradation des stèles. Par conséquent, elles fragilisent l'ensemble des pierres.

Ces fissures apparaissent sous la forme d'ouvertures, soit naturelles ou artificielles, ouvertes soit à la surface de la macéromerie (p. ex. fentes et érosion végétale).

Des fissures peuvent être causées par l'humidité, la décomposition de la plante et/ou par l'humidité par les humains, ce qui entraîne la dégradation des stèles.

La restauration des stèles peut prendre plusieurs mois pour déposer des couches, constituant un épaissement et en lissant les arêtes.

Observation des éclats

Dès lors que vous constatez sur l'ensemble des surfaces des déchirures, ils correspondent à des bris ou des cassures de la pierre brute, non grasse.

Notamment, le calcaire étant, une pierre très dure, la formation de ces cassures sur la face dure semble indiquer une possible dégradation de la pierre calcaire à un moment où l'humidité a pu entraîner un chauffage de la surface, soit l'implantation d'un vermeille (l'araignée) ou ces derniers sont le résultat.

Certains éclats sont également laissés dans le sol en leur état de naissance par les gisements de gypse.

Les lettres les plus anciennes devraient être assez bien conservées par ce moyen, dans le cas d'abat-jour ou autres, mais peuvent également être dégradées par l'humidité et/ou l'usure.

PATRIMOINE

INVENTORIER LE PETIT PATRIMOINE

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

ENTREtenir LE (PETIT) PATRIMOINE. S'APPROPRIER LE TERRITOIRE?

Leader 2016-2023

FICHE DE TERRAIN

Appellation courante du bien :

Nom de vainqueur : Nombre de photos jointes :

Auteur de la fiche :

LOCALISATION : Commune/Village : Lieu dit :

Rue : Numéro :

Complément :

Coordonnées GPS :

STATUT ET ACCESsibilité

<input type="checkbox"/> Privé	<input type="checkbox"/> Public	<input type="checkbox"/> Visiteur depuis la voirie publique
<input type="checkbox"/> Public		<input type="checkbox"/> Accessible depuis la voirie publique

CATEGORIE

<input type="checkbox"/> Pôle d'habitat	<input type="checkbox"/> Signification patrimoniale
<input type="checkbox"/> Couverte	<input type="checkbox"/> Géologie
<input type="checkbox"/> Défenses	<input type="checkbox"/> Aire de repos
<input type="checkbox"/> Environnement et le temps (nature)	<input type="checkbox"/> Aire de repos, milieux naturels, environnement
<input type="checkbox"/> Champs et villages en herbe	<input type="checkbox"/> Aire de repos, milieux naturels, environnement
<input type="checkbox"/> Art et patrimoine	<input type="checkbox"/> Aire de repos, milieux naturels, environnement
<input type="checkbox"/> Héritage culturel et naturel	<input type="checkbox"/> Aire de repos, milieux naturels, environnement
<input type="checkbox"/> Justice et libertés	<input type="checkbox"/> Aire de repos, milieux naturels, environnement

ESTIMATION DE L'ETAT DE CONSERVATION

Bonne Bonne Moyen Moyenne Très mauvaise

Commentaire :

CHECK-LISTE D'INSPECTION

Les abords

- Le bien est-il isolé du village ou d'une autre habitation ?
- Est-ce que l'aire s'étend convenablement autour du bien/membre ?
- L'éloignement des cases est-il favorable (pour le terrain) ?
- Les arbres sont-ils en bonne santé ?
- Quelques arbres sont-ils en mauvais état ?
- Quelques arbres ou arbustes poussent-ils à proximité (moins de 2m) des fondations ?

La couverture (toiture)

Degradation des ardoises/tuiles / feuilles métalliques

- Y a-t-il des brisures ?
- Y a-t-il un excès de mousse/algues ?
- Y a-t-il des ardoises/tuiles manquantes ?
- Y a-t-il corrosion des feuilles métalliques ?

Degradation des éléments de recouvre (entre différents plans)

- Les éléments constitutifs du recouvre sont-ils bien étanchés ?
- Les éléments constitutifs du recouvre sont-ils bien fixés ?
- Les éléments constitutifs du recouvre sont-ils bien fixés ?

Degradation des éléments de support (voir "Les boulardies")

Degradation des éléments de fixation

Le système d'égouttage

Degradation des éléments constitutifs l'égouttage

- L'émissaire de tous les éléments (égouttages, chéneaux, tuyaux de descente, éléments de recouvre...) est-il toujours assuré ?
- Y a-t-il des déformations dans les tuyaux ?
- Y a-t-il des déformations dans les qualités et dimensions ?
- Y a-t-il déformation des tuyaux ?
- Les bouteilles de supports sont-elles en bon état (voir "Les bouteilles")

CHECK-LISTE D'INSPECTION

Les abords

La couverture (toiture)

Branches mortes repartant sur un mur

Ardoise cassée

Corneille cassée

Le développement de mousse

Ardoise arrachée

Falaise cassée et ardoise manquante

Le système d'égouttage

Branche cassée

Ardoise cassée

Falaise cassée et ardoise manquante

Topaze de descente fissuré

Branche cassée

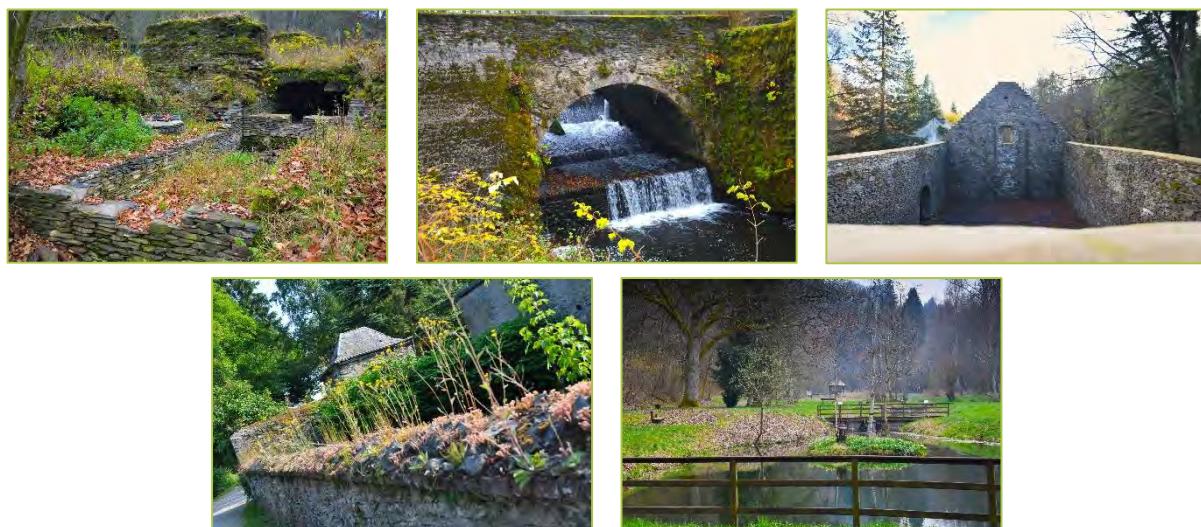
Corneille cassée

Le « Circuit des lavois » a fait l'objet d'adaptations afin de pouvoir se baser sur le réseau « points-nœuds ». Malheureusement, ce dernier n'est pas adapté dans la dernière partie du circuit et fait encore l'objet de recherche de solutions adaptées.

Le circuit « patrimoine » dans le village de Tintange n'a pu être réalisé, suite à plusieurs mécompréhensions entre les différents intervenants. Les panneaux didactiques du lavoir ont cependant pu être réalisés.

La dernière formation théorique en partenariat avec le Centre des Métiers du Patrimoine « la Paix-Dieu », a fait l'objet d'un repérage de terrain en août. Cette dernière visait à établir les pathologies les plus fréquemment rencontrées sur le territoire, ainsi que les « fausses bonnes idées » qui ont été appliquées. Toutefois, cette formation arrivant en fin de projet et ne permettant plus de proposer de formations pratiques sur les « vraies bonnes idées » à appliquer, il a été choisi de plutôt publier un « Guide d'entretien à destination des propriétaires ». Ce dernier est disponible en ligne sur le site du Parc naturel.

En concertation et sur impulsion des acteurs du territoire, deux futurs projets en matière de patrimoine ont été montés et déposés en 2023 : un premier sur la programmation Leader « Patrimoine en-jeux », un second sur la programmation Interreg Grande-Région «Sous nos pieds » (préservation et valorisation du patrimoine géologique et industriel de la Grande-Région). cfr. Les projets pour 2024.



Cartographie

Gestion cartographique :

- 23 janvier : réunion avec le pôle nature pour revoir la configuration du répertoire cartographique du Parc.
- Mise en place d'une nouvelle hiérarchisation des fichiers : travail de nettoyage et création d'un nouveau dossier carto : transfert des fichiers d'un à l'autre après inspection du contenu des couches.
- 17/02 : Visio-conférence avec Nicolas Nederlandt et un gestionnaire du géoportail, Monsieur Fabien Pasquasy, pour voir la possibilité pour les Parcs naturels d'un accès plus direct au téléchargement des couches carto créées par la région. Inventaire des couches intéressantes pour les parcs. Suivi du dossier avec le SPW après la départ de Nicolas Nederlandt.

Réalisations cartographiques :

- Réalisation d'une cartographie spécifique pour le projet relocalisation de l'alimentation afin de mieux signaler les producteurs locaux : repérage des carrefours où installer une signalétique spécifique.
- Contribution à la cartographie pour le projet COFORLIFE
- Cartographie des actions menées par le Parc en 2022.

E. LES PROJETS POUR 2024

Charte paysagère

- Mise en œuvre de la charte : mise en place de groupes de travail pour travailler sur la façon de mener au mieux les actions à mettre en place.
- Activités de sensibilisation en lien avec la Charte paysagère.

Sous-Commission Aménagement du Territoire et Urbanisme :

- Préparation des dossiers (instruction) ;
- Analyse des dossiers en SCATU : une réunion par mois ;
- Rédaction des avis et envois aux autorités compétentes.

Actions de sensibilisation :

- Animation « DéTECTive du paysage » ;
- Collaboration à la sensibilisation paysage lors des stages d'été et autres activités organisées par le Parc naturel ;
- Collaboration à la rédaction de panneaux didactiques pour les projets menés par le Parc et les communes partenaires ;
- Sortie paysage nocturne dans le cadre des nuits de l'obscurité – à définir ;
- Réalisation d'un calendrier des paysages 2025 : thème et format à définir en fonction des budgets disponibles ;
- Autres activités possibles en fonction d'opportunité : atelier lecture de paysage, ciné-débat sur les paysages, conférence, ... ;
- Elaboration d'une séquence pédagogique sur le paysage pour les écoles.

Mise en œuvre d'un ambitieux projet de valorisation des paysages du Parc naturel (dans le cadre d'un projet Interreg VI « Horizont Climatic ») :

- Mise en réseau des différents acteurs (groupe d'échanges, contributions citoyennes...)
- Etablissement d'une méthodologie commune pour la création d'un observatoire photographique du paysage (y.c. voyages d'études) et pour la mise en valeur de points de vue (travail sur un CSC commun) ;
- Mise en œuvre d'outils graphiques et cartographiques de simulation de l'évolution des paysages : acquisition d'un logiciel de modélisation et de simulation de l'évolution des paysages en 3D.

Gestion des données cartographiques et statistiques du territoire

Valoriser les éléments du patrimoine

- Mise en œuvre des fiches projet LEADER « Patrimoine en-jeux » et Interreg « Sous nos pieds » ;
- Constitution d'un comité stratégique « patrimoine » - initiation d'une stratégie « patrimoine » trans-communale ;
- Mise en place d'une plateforme « patrimoine » : identification des besoins, état des lieux de l'existant, établissement de méthodologies ;
- Création d'un module d'animation inclusive (1 animation) ;
- Formations à l'animation et au savoir-faire de la tabletterie ;
- Lancement d'un cycle de conférences thématiques ;
- Lancement d'un cycle de visites et balades thématiques ;
- Etat des lieux des connaissances liées au patrimoine industriel, géologique et minier du territoire, établissement d'une méthodologie de travail ;
- Mises en réseau et échanges de bonnes pratiques ;
- Sélection et hiérarchisation de sites valorisables selon différents critères (tourisme, biodiversité, patrimoine...), orientation vers le type de valorisation ;

Mobilité douce et active

Clôture du projet LEADER « Mobilité douce et active : à pied à vélo » :

- Actions de sensibilisation des étudiants et des travailleurs pour la marche à pied et le vélo dans les trajets quotidiens : poursuite des prêts de vélos à assistance électrique ;
- Organisation d'ateliers d'entretien des vélos ;
- Acquisition et installation de box vélos sécurisés.

5. DYNAMIQUE SOCIO-ÉCONOMIQUE

A. LES AXES DÉVELOPPÉS

Le Plan de gestion du Parc (période 2013-2023) prévoit 4 grandes priorités :

- **Développer l'offre de randonnée :** Créer des circuits thématiques histoire-patrimoine, développer des packages, créer de nouveaux chemins, concevoir des points nœuds, réaliser la liaison des voies vertes, enrichir et structurer un réseau de randonnées pédestres, cyclo et équestres;
- **Etre à la pointe des nouvelles technologies :** développer une version mobile du site internet, développer de nouveaux outils virtuels de promotion, être actif sur les réseaux sociaux...;
- **Développer de nouveaux produits touristiques et culturels :** créer une « voie gourmande du Parc », développer l'accueil du touriste moins valide, encourager une politique événementielle, éditer un guide touristique du Parc, développer une identité territoriale (Charivari du Parc), mettre en œuvre le projet de valorisation de la Forêt d'Anlier;
- **Développer l'accueil de qualité :** sensibiliser et instruire un réseau de guides spécifiques, veiller à l'entretien des outils existants, promouvoir l'Horeca de terroir et le tourisme à la ferme, développer l'accueil à la Maison du Parc.

B. LES PROJETS RÉALISÉS EN 2022

Développer l'offre de randonnées

Balisage de nouveaux itinéraires pédestres en forêt d'Anlier

Pour rappel, le balisage de 7 nouveaux itinéraires est terminé (2 en commune d'Attert, 2 en commune de Fauvillers, 2 à Habay et 1 à Martelange), tout comme l'actualisation qui en a découlé de la carte générale reprenant les 120 balades proposées sur le territoire de la grand forêt d'Anlier.



Concernant les fiches balades spécifiques, l'état d'avancement de leur réalisation est le suivant :

- Fiches terminées et imprimées : Attert (2) et Martelange (1) ;
- Fiches terminées (impression début 2024) : Fauvillers (« Le Trésor de la Misbour », « Balade de la cigogne noire », « Balade de la Misbour ») ;
- Fiche mise à jour : Martelange (« Balade du Belvédère »), nouvelles photos et illustrations suite à la rénovation du Belvédère ;
- Fiche en attente : Marbehan (Evasion au Pays des Forges), Habay (Dans l'intimité d'une forêt) et Fauvillers (Flâneries entre bois et prairies) pour lesquelles les textes et les photos sont à recevoir.





Création d'une grande randonnée pédestre intermassifs (période de transition 2022-2023)

Les quatre Massifs forestiers de Wallonie (la Grande Forêt d'Anlier, la Forêt de Semois et de la Houille, la Grande Forêt de Saint-Hubert et la Forêt du Pays de Chimay, ci-après dénommés en abrégé Massifs) ont donc décidé de concevoir et mettre en tourisme un nouveau produit intermassif destiné aux randonneurs.

Concrètement, cet itinéraire proposera aux randonneurs de venir à la découverte des 4 Massifs, sur des chemins situés majoritairement « en forêt ».

Durant l'année 2023, 2 axes ont été développés :

AXE 1 : MISSION D'ÉTUDE DE POSITIONNEMENT ET DE CONCEPTION DE CE PRODUIT

Une étude effectuée par un bureau spécialisé a permis de démontrer à la fois la pertinence et la faisabilité du produit de randonnée projeté : il peut répondre aux attentes des randonneurs et un itinéraire qualitatif peut être proposé. Suite à des moments d'échanges, dont une réunion finale le 27 juin 2023 à Wellin, permettant de mettre en lumière les adaptations complémentaires nécessaires, transmises ensuite au consultant afin de revoir certains tronçons et de proposer de nouvelles alternatives, le Grand Tour des Forêts d'Ardenne a été présenté à l'ensemble des partenaires touristiques des Massifs forestiers, le 14 septembre à L'Amandier à Libramont.

2. Axe 2 : Concrétisation du produit

Les massifs forestiers ont travaillé à la réalisation d'un premier outil, une carte d'appel. Pour ce faire, lors du second semestre 2023, des contacts et renseignements ont été pris sur différents fonds de carte, fond de carte qui servirait de base à la carte d'appel. L'ASBL des GR et les représentants d'IGN ont notamment été rencontrés afin de créer d'un topo-guide et le balisage de l'itinéraire, de cadrer leur planning et leur budget futur pour cet outil. L'objectif étant de lancer les marchés pour la réalisation graphique tout début 2024 au plus tard.

Être à la pointe des nouvelles technologies

Parmi les actions réalisées pour suivre l'évolution des nouvelles technologies, l'équipe :

- Effectue de la veille en e-Tourisme et nouveaux développements technologiques ;
- Participe de manière active sur les réseaux sociaux (Facebook) ;
- Gère et met à jour le site internet www.parcnaturel.be.

Plusieurs newsletters sont également régulièrement envoyées à nos contacts :

- Une newsletter à destination du grand public ;
- Une newsletter à destination de nos élus afin de les tenir informé sur l'avancement de nos projets ;
- Une newsletter commune avec la Maison du Tourisme Cap Sûre Anlier à destination des opérateurs touristiques (Quoi de neuf en forêt d'Anlier ?).

Ces newsletters permettent de garder un contact privilégié avec le public et nos élus en présentant nos activités ou nos réalisations.

Développer de nouveaux produits touristiques et culturels

Les projets touristiques liés à la subvention « Parc National »

RAPPEL DU CONTEXTE GÉNÉRAL

Suite à sa candidature au titre de Parc national, et plus particulièrement eu égard au classement final de l'appel à projet (3e place), une subvention de 2.500.000 euros a été octroyée au Parc naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier afin de soutenir certains projets repris dans son « Master plan ». Une partie de cette subvention, à savoir 750.000 €, est prévue pour financer des investissements liés à la « valorisation de la nature » ; c'est-à-dire des projets d'équipements d'accueil du public (dans un but touristique). Cette partie de la subvention est plus particulièrement destinée à la réalisation d'aménagements au niveau des 4 portes d'entrée de la forêt d'Anlier :

- aménagement d'un circuit de découverte des paysages à Fauvillers depuis la ferme Simon vers Oisefagne ;
- aménagement du Parc Communal du Châtelet avec de nouveaux équipements de détente et de découverte de la nature ;
- aménagement d'un parcours de découverte de la nature pour personnes à besoins spécifiques à l'étang de Thibessart.
- aménagement du Parc de la Tannerie avec de nouveaux équipements de détente et de découverte de la nature ;

Le Parc naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier a été désigné bénéficiaire et gestionnaire de la subvention. C'est donc le Parc naturel qui doit agir comme maître d'ouvrage, par délégation des communes bénéficiaires des différents aménagements. Un bureau d'étude a été désigné en octobre 2023 (après marché public) par le CA du Parc naturel pour l'établissement des avant-projets, projets définitifs, dossiers de permis, cahier des charges d'exécution, suivi de chantier. Il s'agit du Bureau AW Architectes (Marche-en-Famenne).

RÉALISATION DES AVANT-PROJETS D'AMÉNAGEMENT

L'essentiel du travail effectué en 2023 dans le cadre de ce projet a consisté à assurer la coordination générale entre les différents intervenants afin de définir les aménagements à réaliser dans les différentes communes dans la continuité des fiches-actions du dossier Parc National. Pour ce faire, plusieurs réunions de travail et visites de terrain ont été organisées avec le bureau d'architectes AW, les communes concernées mais aussi des représentants du DNF, le gestionnaire de cours d'eau... De nombreux échanges ont été nécessaires afin de concilier les souhaits et exigences de chacun. Les premières esquisses

d'aménagements ont été réalisées fin novembre 2023 et présentées aux communes pour avis. Les avant-projets finaux ont quant à eux été présentés aux collèges communaux de Habay, Fauvillers et Léglise respectivement les 18, 19 et 21 décembre 2023.

Une réflexion a, en parallèle, été menée sur les contenus didactiques des futurs panneaux et modules qui viendront agrémenter les balades. Un travail de recherche a pour ce faire été nécessaire. Les premiers contenus ont été rédigés durant les mois de novembre et décembre 2023.

Développement de produits slow innovants

Une formation dédiée au slow tourisme, dans le cadre plus général des formations en développement durable décrites ci-dessous, a eu lieu le 11 octobre 2023 au matin.

Cette formation est vue comme un préalable au développement de produits slow innovants, permettant de (re)préciser ce concept, son évolution, ses résultats, ses avantages, ses contraintes, sur base notamment d'exemples de bonnes pratiques.

Organisation de formations en développement durable

Les massifs forestiers ont pour mission de proposer des formations et des outils pratiques afin de favoriser le développement durable dans les différentes activités des opérateurs touristiques. Un marché reprenant une série de formations en développement durables a été attribué en début de 2^{ème} semestre à GéoSystème. Leur mission a pu débuter en octobre avec les sessions en ligne suivantes :

Thème	Nombre d'inscrits (4 massifs)
Slow Tourisme – 11/10/2023	23
Gestion éco-responsable – 18/10/2023	18
Communication responsable – 09/11/2023	32
Tourisme pour tous – 21/11/2023	32

Suivi du nouveau dossier de subvention à l'équipement touristique pour la réalisation de parcours thématiques permanents et aménagement d'un point de vue en lisière sud de la Grande forêt d'Anlier

Complémentairement aux grands équipements en cours de développement au niveau de Neufchâteau (vallée du Lac) et Habay (bar perché avec parcours filet dans les arbres), le Massif de la Grande Forêt d'Anlier souhaite se doter de plus petits équipements structurants, en lien avec la demande en nouveaux produits touristiques « forêt », en particulier pour un public familial. Une subvention à l'équipement touristique a été obtenue dans cet objectif. Pour rappel (voir rapports précédents), les travaux envisagés comportent 3 volets complémentaires :

- Le renforcement du réseau d'itinéraires pédestres dans le massif, principalement en communes de Vaux-sur-Sûre et Martelange : mise en place d'un balisage permanent et d'aires de repos ;
- L'aménagement d'un point de vue panoramique sur la lisière sud du massif (Habay), relié aux itinéraires balisés. Depuis un promontoire situé à Habay-la-Neuve, ville porte du massif, avec vue sur la forêt et une partie de la vallée de la Rulles, avec son riche patrimoine désaffecté (forges et châteaux) ;

- L'aménagement d'un parcours ludique en forêt pour les familles, sur le thème des légendes, au niveau de la grotte du bois de Bonnert, en lisière sud du massif (proximité ville d'Arlon – ville d'appui de la Grande Forêt d'Anlier).

Au cours de l'année, le projet de point de vue panoramique à Habay-la-Neuve a été examiné avec l'Echevin du Tourisme de la commune de Habay en vue de mieux définir le parcours à baliser depuis le centre de la localité. Le dossier « Bois de Bonnert » n'a pas connu d'évolution particulière au cours du semestre faute de temps.

L'inauguration du nouveau belvédère de Martelange a été organisée par la Commune au dernier trimestre 2023.

Tournage d'un film touristique de la Grande forêt d'Anlier

Pour rappel, il a été envisagé de réaliser des vidéos complémentaires à celles tournées précédemment, en les axant davantage sur « La forêt d'Anlier, une destination forêt toute l'année » et en mettant plus en évidence une approche immersive en forêt par saison, au travers des 5 sens.

Un marché, comportant la réalisation de 4 vidéos saisonnières et d'une vidéo globale, a été attribué le 15 février 2023 à Studiobreakfast sprl (Martin Dellicour).

Après le tournage de la vidéo printemps en mai (résultat visible ici : <https://www.youtube.com/watch?v=o1kzODYsEJE>), le second semestre a permis le tournage des vidéos été (en juillet) et automne (en novembre).

A chaque fois, le prestataire a remis préalablement un storyboard qui a été analysé puis adapté en fonction de nos remarques et suggestions, en y associant étroitement la MT Cap Sûre Anlier.

Il en a été de même pour la validation du montage de la vidéo été, dont le résultat final, après intégration de nos remarques, est visible ici : <https://e.pcloud.link/publink/show?code=yqtotalk> . Le montage de la vidéo automne aura lieu pour sa part début 2024, de même que le tournage de la vidéo hiver.



Réalisation d'une campagne de promotion touristique

PROMOTION DE LA GRANDE FORêt D'ANLIER

Une série de supports ont été envisagés pour promouvoir la Grande Forêt d'Anlier : la conception, mise en page, traduction et impression de plusieurs supports papier (calendrier perpétuel mensuel, mise en valeur des nouveaux points d'intérêt « nature » du territoire, déplacements à vélo, découverte des animaux du territoire, mise à jour de la carte des 120 promenades).

Au terme de l'appel d'offres, c'est Mathieu Gillet, graphiste et illustrateur, qui a été désigné pour exécuter ce marché.

Une première réunion avec le prestataire et la Maison du Tourisme a permis de cadrer la mission et les besoins ainsi que de définir une méthodologie et un planning de travail.

Des échanges ont ensuite eu lieu régulièrement avec le prestataire afin de définition de la structure, l'écriture du contenu, des photos et logos, ainsi que des réactions et commentaires aux propositions successives du graphiste.

Fin d'année 2023, le calendrier est en cours de finalisation pour une impression début 2024 et un test d'un premier dépliant triptyque de mise en valeur du point d'intérêt « Domaine d'Oisefagne » a été réalisé et approuvé par le Parc naturel et ses partenaires, en vue d'être décliné aux différents dépliants.

La réflexion sur le contenu des autres supports est en cours, avec un objectif de mise en page de ces supports durant le premier semestre 2024.

A côté de ce travail, la page facebook du PNHSFA est régulièrement utilisée pour communiquer sur les initiatives menées (invitation aux événements comme l'éductour forestier ou bien encore l'atelier « chasse-tourisme », retour sur ceux-ci...).

PROMOTION DES FORêTS D'ARDENNE

Il a été décidé de lancer un seul et même marché visant à assurer la promotion digitale des Forêts d'Ardenne. L'objet du marché est la prestation de services relatifs à la conception, création et gestion d'une campagne de promotion digitale des produits « Forêts d'Ardenne ».

Au terme d'une procédure d'appel d'offres qui s'est clôturée le 14 juillet 2023, c'est le bureau Infine de Liège qui a été retenu comme prestataire, pour réaliser les missions suivantes :

- Définir une stratégie de marketing et de communication digitale pour les 4 années à venir ;
- Réaliser une campagne de communication digitale ;
- Rédiger les descriptifs régionaux Web des offres touristiques majeures.

Au terme de plusieurs rencontres, dont un workshop animé par Infine et réunissant les chargés de mission des 4 massifs, les éléments nécessaires à la définition de la stratégie marketing (caractéristiques identitaires, public-cible...) ont été réunis et une proposition de stratégie marketing a été présentée.

Le bureau Infine a ensuite proposé 3 premiers concepts marketing destinés à sous-tendre la campagne de promotion digitale.

Le début de l'année 2024 sera mis à profit pour approfondir le concept marketing retenu et le décliner suivant de premières offres touristiques identifiées par les massifs, qui feront alors l'objet de la campagne de promotion digitale proprement dite, via différents canaux (Facebook, Instagram et Tik Tok).

Animation et réseautage

Deux activités de mise en réseau ont été organisées durant le second semestre 2023 :

UN ATELIER FORESTIER, LE 19/09/23) ;



Consacré aux liens entre forêt et tourisme, il a été organisé en synergie avec le projet « Partageons la forêt ». Cette fois, à quelques jours de l'ouverture de la chasse en battue, il a abordé le sujet des liens entre chasse et tourisme.

Il s'est tenu dans la salle de village de Vlessart, au cœur de la clairière d'Anlier. Réservé aux opérateurs touristiques de la Grande Forêt d'Anlier, 8 personnes y ont participé au-delà des intervenants et organisateurs.

Les sujets abordés ont été les suivants :

- Les rôles et missions du chasseur ;
- L'organisation et les modes de chasse ;
- Les conseils aux promeneurs.



UN ÉDUCTOUR FORESTIER, LE 05/10/23) ;



Le sujet était « *Autour de Martelange, des hauteurs aux profondeurs* », afin de valoriser les différents projets et aménagements touristiques sur le territoire de Martelange.

Pour rappel, en effet, ces éductours, au-delà de leur intérêt pour la rencontre et la mise en réseau des opérateurs touristiques de la Grande Forêt d'Anlier auxquels ils sont réservés, visent à leur permettre de se mettre « dans la peau d'un touriste » le temps d'une journée en découvrant les (nouveaux) attraits du territoire, de manière à ce qu'ils puissent ensuite mieux en parler aux visiteurs qu'ils rencontrent.

Les 21 participants ont ainsi pu découvrir différents attraits touristiques : la Maison du Parc naturel, le belvédère de Martelange, récemment rénové, le village de vacances Nutchel, composé de cabanes en bois réparties sous le couvert forestier, les différents équipements de loisir (aire de jeux géants, plaine de jeux, terrains de tennis, passerelle aux oiseaux, labyrinthe de la biodiversité, etc.) ainsi que le Musée de l'ardoise de Haut-Martelange (Luxembourg).



Projet collaboratif Partageons la forêt

Depuis 2019, une collaboration s'est mise en place entre le DNF – Cantonement de Habay, la Maison du Tourisme Cap-Sûre Anlier, le Conseil Cynégétique des forêts d'Anlier, de Rulles et de Mellier et le Parc naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier dont le but est de réfléchir et de développer des outils de communication permettant un échange et une compréhension de la nécessité, des besoins, des attentes, des obligations de tous les différents usagers de la forêt, et tout particulièrement du massif de la Grande Forêt d'Anlier.

Au premier semestre 2023, le projet a poursuivi sa lancée au travers de diverses actions.

D'un point de vue communication, la révision de la brochure « Partageons la Forêt – Comment entrer en forêt en la respectant » a été approfondie afin de la rendre plus accessible au grand public. Le site partageonslaforet.be a été analysé afin de permettre son amélioration. Des recherches méthodologiques et un programme ont été établis afin d'y faire figurer les territoires chassés de façon automatique ainsi que les itinéraires de randonnées balisés. Une collaboration essentielle avec le service informatique du DNF et du CGT ont été établi à ces fins. Ensuite, une campagne de communication sur la forêt et ses usagers a eu lieu tout au long de la semaine de la « Journée Internationale des Forêts » ayant lieu le 21 mars.

Du côté de l'axe formation, un Atelier Forêt-Tourisme a été organisé en partenariat avec le projet Massif le 25 mai. Cette conférence interactive, organisée au cœur de la forêt a permis aux professionnels du tourisme local de mieux comprendre la gestion sylvicole et les règles à respecter lors d'activités de loisir en forêt. Par ailleurs un module forestier a été réfléchi avec le Centre de Compétences tourisme du Forem afin de l'intégrer à leur future formation « Chargé de mission tourisme durable ».

D'un point de vue de la mise en réseau des usagers de la forêt, une enquête téléphonique a été effectuée entre janvier et mars afin de connaître les problématiques les plus fréquentes relevées dans le massif. Une réunion des partenaires locaux s'est tenue début avril afin de préciser l'avancement des objectifs du projet. Un comité d'accompagnement a eu lieu le 12 juin à Jambes en présence des acteurs locaux et des administrations référentes.

Du côté de la mobilité, un inventaire des voiries forestières a eu lieu sur le territoire de la commune de Léglise et de la Forêt domaniale indivise d'Anlier. Une classification de ces voiries a permis d'identifier celles d'accès public autorisé. Un inventaire complet par cartographie a été effectué pour les itinéraires balisés passant sur le territoire du Parc naturel. Une analyse de fréquentation a été effectuée sur base des données Strava d'accès libre. Une réflexion concernant la localisation des observatoires a été initiée.

Au second semestre 2023, diverses publications ont eu lieux sur les réseaux sociaux, bulletins communaux et journal du parc expliquant les périodes importantes que sont le brame du cerf et la chasse en battue. Le site web partageonslaforet.be a été considérablement amélioré grâce à l'appui de trois bénévoles, qualifiés en informatique. La plateforme a pu répondre aux attentes des partenaires locaux du projet pour la saison de chasse en battue 2023. Ce travail a été présenté à l'assemblée des conseils cynégétiques le 20 septembre à Namur, et le système automatisé a pu être amélioré tout au long de la saison, selon les remarques collectées.

Tout comme au premier semestre, un Atelier de la forêt d'Anlier cette fois sur le thème Chasse-tourisme a été organisé en partenariat avec le projet Massif. Le discours répondait tout à fait aux attentes du public présent, professionnels de l'accueil touristique.

Concernant la mise en réseau des usagers forestiers, le rassemblement des guides à l'écoute du brame du massif a permis de mieux cibler une organisation efficace des sorties organisées. Durant cette période de début septembre, les dérives et désagréments des groupes accompagnés ont pu être minimisés. La communication entre les professionnels et bénévoles actifs à cette période a pu être considérablement améliorée grâce à un calendrier partagé et une meilleure connaissance des acteurs. Une sortie à l'écoute du brame a également été organisée par le Parc naturel. Durant la saison de chasse, notre participation à la chasse en traque-affût silencieuse organisée par le DNF local a permis d'intégrer des groupes d'acteurs du terrain diversifiés et d'établir des contacts précieux pour la suite du projet. Enfin l'organisation d'une Table ronde des usagers de la forêt a permis le 29 novembre de rassembler tous types d'usagers, de faire se confronter les avis de façon constructives au travers de débats, de faire émerger des déplaisances vécues par chacun ainsi que des pistes de solutions à mettre en place dans notre massif, pour un meilleur vivre-ensemble.

Développer l'accueil de qualité

Le Syndicat d'Initiative de Martelange ayant déplacé son accueil au public à la Maison du Parc en 2020, cela permet d'assurer un accueil de qualité pour les touristes depuis Martelange.

Nous participons également à l'accueil de qualité sur le territoire par l'aide apportée dans la réimpression des brochures de balades, leur mise à jour et la conception, diffusion et distribution de brochures informatives à destination des touristes (Guide pratique d'une visite en Ardenne, Partageons la forêt - Comment entrer en forêt en la respectant, etc.).

C. LES PROJETS POUR 2024

- Finalisation de l'étude de faisabilité de la création d'une grande randonnée pédestre intermassifs ; préparation de sa mise en tourisme ;
- Mise en œuvre de la première phase de la stratégie de promotion digitale des Forêts d'Ardenne, en s'appuyant sur une agence spécialisée ;
- Finalisation de divers supports de promotion de la Grande Forêt d'Anlier : calendrier perpétuel mensuel, carte points-nœuds vélo, mise à jour de la carte des 120 balades, flyers (4) de présentation de sites naturels aménagés pour l'accueil du public, brochure « à la rencontre des animaux », création de la vidéo promotionnelle « hiver » et de la vidéo « 4 saisons ».

Sous réserve de l'acceptation par le GW de la candidature déposée en décembre 2023 dans le cadre de la mesure 372 « Coopération dans le domaine du tourisme » du Plan Stratégique wallon lié à la PAC - 23-27, le second semestre 2024 permettra **d'initier les actions prévues dans ladite candidature**, en collaboration étroite avec les trois autres massifs forestiers de Wallonie. Ces actions, toujours en réflexion à l'heure d'écrire ce texte, devraient s'articuler en quatre axe principaux :

- **Axe Itinérance** : poursuite de la mise en tourisme du produit « La grande traversée pédestre intermassifs », valorisation de l'offre équestre, développement d'un réseau de points nœuds pédestres, amélioration et valorisation des circuits VTT ;
- **Axe Intermodalité** : création de séjours écoresponsables et intermodaux, valorisation des séjours sans voiture ;
- **Axe Thématisation, animation & immersion** : création d'expériences immersives, poursuite de la professionnalisation des acteurs, renforcement de l'expérience forêt à travers des activités accompagnées ;
- **Axe Communication/promotion** : campagne de communication digitale des Forêts d'Ardenne, événements promotionnels, communication « bonnes pratiques en forêt ».

A côté de ces axes, l'équipe poursuivra la réalisation de deux projets d'équipement qui ont fait l'objet d'un arrêté de subvention du CGT en 2021 : **l'aménagement d'un point de vue en lisière sud de la Grande Forêt d'Anlier à Habay-la-Neuve et l'aménagement d'un sentier des légendes dans le bois de Bonnert (Arlon)**. Il s'agira principalement d'établir les cahiers des charges, de passer les marchés et de suivre la réalisation de ceux-ci.

L'équipe coordonnera aussi, en 2024, **quatre projets de valorisation touristique de la forêt d'Anlier**. Ces projets **d'équipements d'accueil du public** seront menés dans le cadre de la subvention extraordinaire octroyée au Parc naturel suite à sa candidature au titre de Parc national (eu égard à sa 3e place).

Ils porteront sur la réalisation d'aménagements au niveau des quatre portes de la forêt d'Anlier : Martelange (Parc communal de la Tannerie), Habay-la-Neuve (Parc Communal du Châtelet), Léglise (étang de Thibessart) et Fauvillers (liaison village – domaine d'Oisefagne grâce à un circuit des paysages). Un projet de création d'aires d'immersion nocturne en forêt sera aussi réalisé. Il s'agira essentiellement de superviser le travail de l'auteur de projet, d'établir les cahiers des charges, de passer les marchés et d'assurer la coordination et le suivi de ces projets.

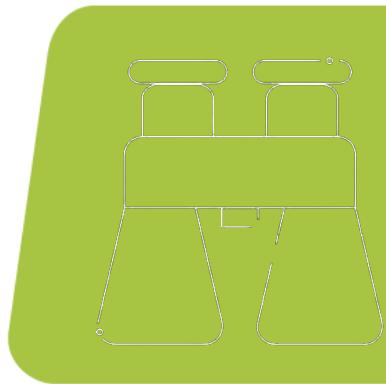
Poursuite des actions liées au projet « Partageons la forêt »

Organisation d'ateliers, balades d'échanges, aide à l'amélioration de l'application web, aménagement de postes d'observation en forêt, réalisation de panneaux et révision des supports papier de communication et sensibilisation.

Deux nouveaux projets (Psw PAC 2023-2027, intervention Leader) vont commencer en 2024 :

- *De l'activité en santé* : ce projet visa à favoriser la création d'un lien social entre générations, entre personnes valides et moins valides, entre professionnels et bénévoles, entre origines différentes pour un impact positif sur la santé par la pratique d'exercices physiques et de plein air, tout en valorisant les ressources locales. L'objectif du projet est de mettre en place les bonnes conditions pour créer du lien social au travers de trois types d'activités où l'échange est indispensable pour leur réussite : le sport outdoor inclusif, les cercles de jardiniers et la prévention des chutes. Il sera mené en étroite collaboration avec les plans de cohésion sociale du territoire. L'équipe du Parc accompagnera plus spécifiquement la dimension « cercles de jardiniers » ;
- *Economie circulaire et collaborative* : Ce projet s'articulera autour de 4 axes de travail : la valorisation de la production fruitière locale issue de vergers hautes tiges dans les circuits courts ou de transformation ; l'encadrement des métiers de l'artisanat dans la mise en valeur de leurs produits et la commercialisation, ainsi que dans la transmission et le partage des savoir-faire ; la création d'un réseau de pépinières commerciales visant à mettre à disposition des porteurs de projet des cellules commerciales afin de faciliter l'éclosion de nouveaux commerces ; la transition des entreprises du territoire vers une économie circulaire pour allonger le cycle de vie des produits et réduire la consommation des matières premières, mais

6. ACCUEIL, ÉDUCATION ET INFORMATION DU PUBLIC



Le Plan de gestion du Parc (période 2013-2023) prévoit 5 grandes priorités :

- Sensibiliser les habitants du Parc ;
- Associer et impliquer les 7 communes ;
- Mobiliser les acteurs du territoire et les partenaires ;
- Informer les autorités provinciales et régionales ;
- Accueillir le public externe.

Il s'agit d'un axe transversal, ne faisant pas l'objet d'objectifs opérationnels particuliers ni d'indicateurs d'évaluation. Nous présentons ici les actions réalisées spécifiquement dans le cadre de ces priorités.

A. LES PROJETS RÉALISÉS EN 2022

Les activités pédagogiques

Une pédagogie active, basée sur l'apprentissage par des réalisations concrètes a été choisie comme fil conducteur de nos animations. Ce chapitre reprend, par thématique, les activités qui ont été organisées par l'équipe du Parc à destination des enfants et des écoles du territoire, ainsi que pour certains publics spécifiques. Pour cette année 2023, ce ne sont pas moins de 151 animations qui ont été réalisées dans les écoles. Celles-ci ont permis de toucher près de 3416 enfants du primaire et du maternel.

Animations en lien avec la maison du Parc et ses environs

L'équipe a poursuivi la valorisation de la maison du Parc naturel ainsi que le magnifique environnement dans lequel nous nous trouvons par l'accueil et la réalisation d'animations à Martelange. Elles sont pour nous l'occasion de faire le lien entre le patrimoine, les usages passés de la Nature et les enjeux actuels auxquels nous sommes confrontés pour la préserver. Lorsqu'un groupe est accueilli à la maison du parc, les balades vers le labyrinthe ou vers la tannerie se couplent généralement d'ateliers, permettant aux enfants de manipuler la matière et ainsi de fixer leurs apprentissages : construction d'hôtels à insectes ou de nichoirs, réalisation de mangeoires, confection de « bombes à graine » (boules d'argile renfermant des graines de fleurs indigènes), ou encore l'atelier tannerie ou meunerie.

Les classes partenaires

Le principe de "classes partenaires" rencontre toujours un certain succès. Pour l'année scolaire 2022-2023 les classes suivies ont été celles de Fauvillers, Bercheux, Habay-la-Neuve, Bourcy, Neufchâteau, Martelange, et Assenois. L'objectif est le suivant : initier les élèves au développement durable en leur proposant des apprentissages liés à différents thèmes : eau et forêt ; agriculture ; patrimoine ; insectes auxiliaires et rivière. En plus des journées d'animation, les 7 classes sont encouragées à passer à l'action via divers ateliers : atelier céréales, laine, produits d'entretien écologiques. De quoi espérer un impact plus probable sur les comportements des élèves.

En septembre 2023, les classes partenaires ont redémarré. Et ce sont 6 nouvelles implantations qui ont débuté le cycle d'animations. Pour l'année scolaire 2023-2024, ce sont les écoles de Longlier, Les Fossés, Sainlez, Foy, Juseret et Bastogne.



Les animations ponctuelles dans les autres écoles

Outre les classes partenaires, les autres écoles du territoire peuvent également bénéficier d'animations autour des projets du Parc naturel. Pour cette année 2023, de nombreuses classes du maternel et du primaire ont fait appel à nous afin de participer à une de nos activités sur le patrimoine, la visite d'une ferme, la découverte des oiseaux, les habitants de la rivière ou encore grâce à des jeux sensoriels dans la nature.

FOCUS sur l'animation « École du dehors »

Cette année 2023 a connu une augmentation des demandes pour des animations liées au principe d'école du dehors. Le but étant d'aborder une matière du programme scolaire en quittant la classe. Suite à ces demandes, les enfants, principalement du maternel, ont donc vécu des animations en extérieur. Celles-ci leur ont permis d'apprendre certaines notions rencontrées d'habitude à l'intérieur de l'école.



Animation avec les ainés de Fauvillers

Une fois n'est pas coutume, c'est avec un public plus âgé que l'animation autour des produits d'entretien écologiques a été réalisée. En effet, le CPAS de Fauvillers est venu vers nous afin d'organiser une animation autour de la nature. Certaines personnes ayant des difficultés de mobilité, c'est à l'intérieur, que ceux-ci ont réalisé les produits.

Journée de formation pour les futures enseignantes

Dans le cadre d'une collaboration avec l'Henallux, la Haute Ecole qui forme les futur.e.s enseignant.e.s, nous avons organisé une journée de formation autour des activités scolaires à proposer aux enfants à l'extérieur. A partir de thèmes abordés dans le programme, les futures enseignantes du maternel ont donc vécu des animations propres à l'Ecole du Dehors. Ce fut un agréable moment convivial et de partage.



Stages d'été « pour les curieux de nature »

Une semaine de stage « pour les curieux de nature » a été organisée en août. Les animations scolaires ont été revisitées et proposées dans ce cadre ludique. Chaque journée était dédiée à un projet du Parc naturel : l'eau, la visite d'une ferme, un peu de géologie dans l'ancienne ardoisière ; découverte du centre Burfelt et du lac de Esch-sur-Sûre ainsi qu'une randonnée à vélo « entre Strange et Sûre » le long du

Ravel.

Les activités grand public

L'équipe du Parc a organisé ou participé à de nombreuses manifestations ou journées thématiques destinées au grand public.

La fête du Parc naturel



Cette année, la fête du Parc naturel a eu lieu pour la première dans la commune de Neufchâteau. Le 23 septembre, la Vallée du Lac s'est transformée en un véritable paradis pour les amoureux de la nature et les passionnés d'activités en plein air.

Des balades thématiques (champignons, nature environnante et patrimoine) ont marqué, dès 9h00, le coup de départ de cette journée riche en activités.

Une séance académique a été organisée à 11h30 en présence de la Ministre de la du Tourisme et du Patrimoine, Valérie De Bue. Ce fut l'occasion de revenir sur les nombreux projets réalisés par le Parc naturel : découverte des espaces verts, préservation de la faune et de la flore, dynamisation de l'agriculture, sensibilisation aux enjeux de la biodiversité, travail sur le patrimoine et le paysage, mise en valeur des artisans et producteurs locaux et bien d'autres.

L'après-midi à des ateliers liés à la nature, au paysage, à l'espace et au patrimoine, avec notamment une exposition des réalisations à l'aquarelle issues des « Le paysage : entre dessin et aquarelle », une

exposition des blasons des communes du Parc naturel réalisées par les écoles, des ateliers de dessin et d'aquarelle, un circuit sur la plateforme « Genially » pour découvrir le Parc naturel et ses projets ainsi que d'autres circuits thématiques.

Tout au long de la journée, un marché de terroir et artisanal a permis aux participants de découvrir, de se régaler et de se rafraîchir avec des produits issus du territoire du Parc.



Le public a également eu l'opportunité de rencontrer les acteurs qui ont contribué à cette fête mais, surtout, aux projets communs : la Maison du Tourisme Cap-Sûre Anlier, l'Office du Tourisme de Neufchâteau, les Mycologues du Luxembourg Belge, Natagora Centre Ardenne, l'Observatoire Centre Ardenne, Cercle des Naturalistes de Belgique, la Fondation Rurale de Wallonie et bien d'autres étaient présents sur site.



En termes de divertissement, les participants ont participé à des séances d'initiation de diverses disciplines sportives en plein air : tir à l'arc, speedminton, tennis... Ce volet sportif était particulièrement mis en valeur cette année puisque c'est durant la Fête du Parc que s'est déroulé pour le premier championnat de Belgique de ricochets !



Les amateurs de culture ont également pu trouver leur bonheur, avec les saynètes de théâtre jouées par les Amis du Château, le concert sur pierre proposé par de Lithos et Les Voies d'Ondine, le concert du groupe Trivelin de musique ou encore l'atelier de danse country.

Des jeux en bois étaient également disponibles pour le plaisir des petits et des grands.

Enfin, un défilé en lampion a ouvert la marche pour le spectacle de clôture « Les fontaines dansantes », un spectacle lumineux et sonore pour clôturer en beauté cette journée.



Atelier d'architecture végétale à Habay

En collaboration avec Marianne Graff, vannière professionnelle, nous poursuivons chaque année le travail d'aménagement et de valorisation de l'oseraie de Habay, jardin naturel créé en 2012 dans le cadre du programme Leader. Le 6 mars, 1 groupes de 8 personnes a été initié aux techniques de tressage du saule et à la taille des 180 saules de l'oseraie. Une partie de la journée a aussi été dédiée à l'entretien des structures en saule vivant réalisées les années antérieures. Chaque participant peut, s'il le souhaite, repartir avec des boutures, ceci pour encourager la plantation de saules dans les jardins de particuliers.



Cycle de formations à l'entretien du verger

En partenariat avec le Centre de Michamps, le Parc a proposé 3 ateliers de taille des arbres fruitiers : le 4 mars en matinée, la taille de formation en axe central du verger communal de Habay, puis le 5 avril au matin la taille de formation et d'entretien d'un verger privé à Marbay et l'après-midi taille d'arbres de plus de 30 ans au verger conservatoire de Tronquoy. Nous avons aussi organisé une formation à la taille des arbres en espalier qui s'est déroulée sur 3 matinées à la ferme du Monceau à Juseret les 18 mars, 13 mai et 24 juin : taille hivernale puis 2 matinées de taille en vert.



Au total, 81 personnes ont participé aux ateliers.

Collaboration avec les couturières bénévoles du PCS de Martelange

Ces couturières ont rejoint le projet des Classes partenaires pour confectionner des Furoshiki pour les élèves de Habay-la-Neuve, Bourcy et Assenois : des emballages traditionnels japonais, permettant de réduire les déchets. Les tissus ont été imprimés et colorés avec des plantes.

Tableau synthèse des animations, évènements et formations

Animations pédagogiques par thématiques	Nombre d'animations	Nombre de personnes sensibilisées
Agriculture et alimentation durable	45	995
Eau et zones humides	34	1093
Nature et biodiversité	61	1147
Patrimoine et biodiversité	11	181
Formations		
Formations et ateliers pour adultes	11	166
Évènements / animations grand-public		
Agriculture et alimentation durable	2	50
Eau et zones humides	3	5073
Nature et biodiversité	6	113
Patrimoine et biodiversité	0	0
Total animations	151	3416
Total formations	11	166
Total évènements	11	5236

Le Journal du Parc

Comme chaque année, l'équipe du Parc édite un magazine périodique, le Journal du Parc, distribué en toute-boîte à l'ensemble des ménages du territoire. 3 numéros sont parus en 2023 (voir en annexe).



De plus le Parc s'est chargé de la composition de l'Inf'Eau, bulletin de liaison du CR Moselle. Ce dernier est distribué aux partenaires du Contrat ainsi qu'aux personnes intéressées. Le 21^{ème} numéro du magazine a été publié en octobre 2023.



Tournages et émissions

En 2023, l'équipe du Parc a participé au tournage de l'émission « Curieux de nature » sur la thématique « les moules de nos rivières en danger critique d'extinction ». La moule perlière y est abordée, de même que la restauration de l'habitat des truites fario, les poissons hôtes de moules, entreprise par le Parc naturel.



Conférences et communiqués de presse

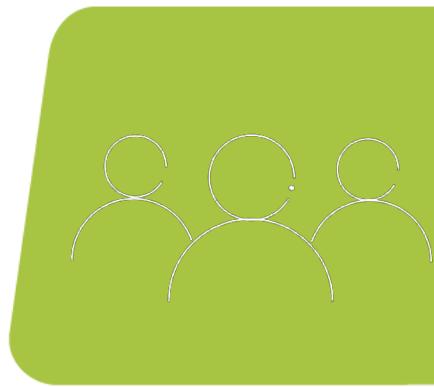
Tout au long de l'année, comme en témoignent les extraits de presse repris en annexe, les médias locaux, régionaux et nationaux ont relayé les activités du Parc. Plusieurs communiqués de presse ont été diffusés par le Parc tout au long de l'année. Une conférence de presse a eu lieu le 12 septembre à Neufchâteau, en vue de la promotion de la Fête du Parc.

Au total, ce sont 42 articles/communiqués de presse qui ont été recensés cette année.

B. LES PROJETS POUR 2024

- **Sensibiliser les habitants du Parc** : diffusion du Journal du Parc à tous les habitants. 3 à 4 numéros en 2024 ; Organisation d'animations scolaires et extrascolaires sur des thématiques variées (environnement, eau, déchets, patrimoine, pierre sèche, agriculture, mobilité, produits locaux...) ;
- **Organiser la Fête du Parc naturel à Vaux-sur-Sûre**
- **Associer et impliquer les 7 communes** : relations régulières équipe technique – élus (rv Collèges communaux) ; collaboration dans la mise en œuvre des projets et des politiques régionales, implication dans les actions locales (événements par exemples) ; Diffusion d'une « newsletter aux élus » et « vœux du parc » en janvier 2024.
- **Poursuivre le projet des classes partenaires** : 7 écoles – une par commune - ont été sélectionnées pour s'engager avec le Parc naturel. Divers modules d'animation leur sont proposés, rejoignant les projets portés par l'équipe technique : forêt, eau, patrimoine ; agriculture et insectes pollinisateurs. Des ateliers concrets leurs sont aussi proposés s'ils souhaitent être plus actifs.
- **Poursuivre les deux semaines de stage** durant les grandes vacances. Stages organisés pour les enfants de 8 à 12 ans.
- **Proposition d'une nouvelle organisation** *Le Parc naturel s'invite à* Organisation de demi-journées d'animations en famille dans chaque commune du Parc durant les grandes vacances.
- **Mobiliser les acteurs du territoire et les partenaires** : liens de partenariat dans certains projets (Nature Attitude, Centre Culturel Habay, Musée Piconrue, PCDN, PCDR...) ;
- **Informier les autorités provinciales et régionales** : diffusion du Journal du Parc aux responsables provinciaux et régionaux ; invitation aux évènements du Parc naturel ; participation aux appels à projets ;
- **Accueillir le public externe** : ouverture de la Maison du Parc en collaboration avec le Syndicat d'Initiative de Martelange ; organisation d'activités grand public lors de journées thématiques : de l'eau, de la biodiversité, balade champignons, brame du cerf.

7. PRÉSENTATION DU RAPPORT AUX CONSEILS COMMUNAUX



Les comptes 2022 et le rapport d'activités du Parc naturel seront présentés aux communes pour une approbation en séance du Conseil communal, à l'occasion de l'AG de juin 2023.

En effet, le Pouvoir Organisateur du Parc naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier est constitué de 7 communes partenaires et, à ce titre, doit transmettre son rapport et ses comptes à chaque commune membre préalablement à l'Assemblée Générale du premier semestre.

Il n'est matériellement pas possible pour le directeur du Parc d'être présent à chacun des 7 conseils communaux (les séances de conseils sont planifiées indépendamment de son agenda, il arrive que deux conseils communaux aient lieu en même temps).

Outre l'examen en Conseil communal des communes membres, une présentation orale est faite aux Conseillers communaux lors de l'Assemblée générale du Pouvoir Organisateur. Chaque Commune y délègue 5 représentants du Conseil communal.

Le rapport et les comptes 2022 seront donc présentés par le Directeur du Parc et une partie des membres de l'équipe technique lors de l'AG qui se tiendra à la fin du mois de juin à la Maison du Parc.

8. ANNEXES

A. LISTE EXHAUSTIVE DES ARTICLES DE PRESSE

Dates	Périodique	Titre
6 février 2023	RTBF.BE	Murmures de bancs L'église - Centre de mon monde
13 février 2023	Avenir du Luxembourg	Balade nature et humide sur la frontière
18 février 2023	Avenir du Luxembourg	Le mausolée franco-allemand Neufchâteau
mars 2023	Oyez Citoyens - Neufchâteau	Atelier de taille de formation et d'entretien des arbres fruitiers
février 2023	Léglise - Bulletin communal	Formations - Taille et entretien des arbres fruitiers
février 2023	Léglise - Bulletin communal	Le Centre de mon Monde : murmures de bancs et casting vidéo
15 mars 2023	PleinChamps	L'entretien des haies, un obstacle moins haut à sauter
31 mars 2023	Avenir du Luxembourg	Nouveau plan d'actions pour le contrat rivière
8 avril 2023	Deuzio	La beauté des murs en pierres sèches
mai 2023	Commune Habay	Folder stages vacances été - stages du PNHSFA
25 mai 2023	Avenir du Luxembourg	Dix projets issus d'un travail collectif
1 juillet 2023	Oyez Citoyens - Neufchâteau	Atelier "Le paysage, entre dessin et aquarelle"
8 juillet 2023	Avenir du Luxembourg	VSS - Expo on ne (re)connaît plus personne !
27 juillet 2023	RTBF.BE	5 millions d'euros pour préserver la nature dans les Hautes Fagnes et à la Forêt d'Anlier
7 juillet 2023	RTBF.BE	Bon plan : activités gratuites incontournables à faire cet été en province du Luxembourg : Le labyrinthe de la biodiversité
2 août 2023	Avenir du Luxembourg	Une balade des saveurs et du savoir-faire
août 2023	Léglise - Bulletin communal en Bref	Murmures de bancs : clôture
août 2023	Léglise - Bulletin communal en Bref	Balade saveurs & savoir-faire
septembre 2023	Léglise - Bulletin communal	Fête du Parc naturel
septembre 2023	Léglise - Bulletin communal	Mares et étangs - Halte à la prolifération des plantes aquatiques envahissantes
septembre 2023	Léglise - Bulletin communal	Attention, chasse ! Partageons forêt
septembre 2023	Oyez Citoyens - Neufchâteau	Fête du Parc naturel
septembre 2023	Oyez Citoyens - Neufchâteau	Circulation en forêt : Rappel des limitations en période de chasse
septembre 2023	Martelange - Bulletin communal	Fête du Parc naturel
septembre 2023	Martelange - Bulletin communal	Rappel des limitations en période de chasse
septembre 2023	Fauvillers - Bulletin communal	Fête du Parc naturel
septembre 2023	Fauvillers - Bulletin communal	Rappel des limitations en période de chasse
12 septembre 2023	TVLUX	1er championnat de Belgique de ricochet - Fête du Parc naturel à Neufchâteau

Dates	Périodique	Titre
13 septembre 2023	La Meuse - Sudinfo	1er championnat de Belgique de ricochet - Fête du Parc naturel à Neufchâteau
13 septembre 2023	RTBF.BE	1er championnat de Belgique de ricochet - Fête du Parc naturel à Neufchâteau
13 septembre 2023	Avenir du Luxembourg	Une fête du Parc inédite par ricochet
13 septembre 2023	La Meuse - Sudinfo	Le championnat de Belgique de ricochets débarque chez nous !
16 septembre 2023	Avenir du Luxembourg	Martelange : une passe à poissons au barrage du canal
09 et 10/2023	Habay Info	Fête du Parc naturel
25 septembre 2023	Avenir du Luxembourg	Une pluie de ricochets au lac de Neufchâteau
20 septembre 2023	Vlan	Vivez la fête du Parc naturel ce 24 septembre à Neufchâteau
29 septembre 2023	Dernière heure	Chasse ou balade ? Un site web pour partager la forêt
octobre 2023	Vaux-sur-Sûre - Mag	DéTECTIVES du paysage
10 novembre 2023	RTBF.BE	La commune de Neufchâteau restaure un mausolée de la première guerre mondiale
10 novembre 2023	TV Lux	Neufchâteau: un mausolée de la première guerre mondiale bientôt restauré et valorisé
21 novembre 2023	Avenir du Luxembourg	Une table ronde pour mieux protéger la forêt
19 décembre 2023	Avenir du Luxembourg	Caillebotis, observatoire et repos à l'étang de Thibessart

B. PRINCIPAUX ARTICLES PARUS DANS LA PRESSE

22
L'AVENIR AL
MERCREDI 2 AOÛT 2023

ARRONDISSEMENT DE NEUFCHATEAU

Une balade des saveurs et du savoir-faire

LEGLISE

L'Office du tourisme de Léglise et le Parc naturel HSFA vous emmènent à la rencontre des producteurs locaux. Saveurs et savoir-faire : une première à Louftémont

L'Office du tourisme de Léglise et le Parc naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier organisent le samedi 19 août, une activité « Saveurs et savoir-faire ». Une première balade originale autour de Louftémont, offrant aux participants une opportunité unique de découvrir le patrimoine naturel et paysager de la région, ainsi que de visiter l'atelier de fabrication des pâtes d'épeautre 100 % local et bio de la Ferme des Eaux-Bonnes. Cette excursion dans le cœur de la nature promet une expérience inoubliable au contact direct des producteurs locaux. Les participants auront l'occasion de partir à la découverte de Louftémont, en parcourant une partie de la balade balisée « Petit patrimoine de Vlessart » sur une distance de 5 km. Le point d'orgue de cette excursion sera sans conteste la visite de l'atelier de

fabrication des pâtes d'épeautre de la Ferme des Eaux Bonnes, où les participants pourront découvrir le processus de production artisanal de ces pâtes. Et ce n'est pas tout ! À l'issue de la visite, une dégustation conviviale sera organisée, accompagnée d'un verre de l'amitié pour célébrer ensemble la richesse des saveurs locales.

Un concept appelé à se répéter

En accord avec leur volonté de promouvoir le patrimoine local et de mettre en lumière les producteurs de la région, l'Office du tourisme de Léglise et le Parc naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier envisagent de pérenniser cette belle initiative. La balade à la rencontre des producteurs locaux et la visite de leurs ateliers seront déclinées chez les différents producteurs issus du territoire du Parc naturel.

La découverte de la fabrication de pâtes d'épeautre aura lieu à la ferme des Eaux Bonnes dans le cadre de cette 1^{re} activité Saveurs et savoir-faire

Cette activité itinérante nature, authenticité et aux poussentes). Informations sur l'événement ou pour réserver votre place, convivialité seront certes au rendez-vous !

JEAN-CLAUDE FONCK

» **Informations pratiques :** le samedi 19 août. Distance : 5 km (Veuillez noter que le parcours n'est pas adapté

PROVINCE DE LUXEMBOURG

16
L'AVENIR AL
LUNDI 13 FÉVRIER 2023

Balade nature et humide sur la frontière

MARTELANGE

Des découvertes des zones humides, de part et d'autre de la frontière belgo-luxembourgeoise étaient au menu à Martelange.

Les deux parcs naturels Haute-Sûre et Haute-Sûre Forêt d'Anlier proposaient il y a peu une balade guidée le matin suivant d'une activité l'après-midi. Pour la première fois en près de deux décennies, la journée des zones humides était « humide » cette année. Cela n'a cependant pas découragé la trentaine de participants à venir découvrir le programme proposé. La journée a débuté par une balade le long des étangs du Chatelet, du Pont d'Oye et de la Fabrique. Avec Bérenger Servais, les

participants ont redécouvert la thématique des espèces invasives et de l'impact négatif que peuvent avoir des étangs de barrage sur la qualité d'un cours

éte abordé, bien que d'aspect très naturel, il s'agit d'un ancien site industriel construit au XVI^e siècle afin de faire fonctionner des forges. Dans les années 1850, l'une d'entre elles a été transformée en usine à papier et employait jusqu'à 200 ouvriers. L'après-midi les participants ont traversé la frontière pour participer aux activités proposées par le Parc national Oewersauer à Esch-sur-Sûre. Ils ont rejoint le centre Burself et découvert le superbe point de vue donnant sur le lac de la Haute-Sûre. Après quelques explications sur la construction et l'intérêt du barrage, les participants qui ont participé à des activités : fabrication d'une mangeoire pour oiseaux et découverte de la scénographie du centre Burself.

JEAN-CLAUDE FONCK



16
L'AVENIR AL
LUNDI 13 FÉVRIER 2023

PROVINCE DE LUXEMBOURG

Balade nature et humide sur la frontière

MARTELANGE

Des découvertes des zones humides, de part et d'autre de la frontière belgo-luxembourgeoise étaient au menu à Martelange.

Les deux parcs naturels Haute-Sûre et Haute-Sûre Forêt d'Anlier proposaient il y a peu une balade guidée le matin suivant d'une activité l'après-midi. Pour la première fois en près de deux décennies, la journée des zones humides était « humide » cette année. Cela n'a cependant pas découragé la trentaine de participants à venir découvrir le programme proposé. La journée a débuté par une balade le long des étangs du Chatelet, du Pont d'Oye et de la Fabrique. Avec Bérenger Servais, les

participants ont redécouvert la thématique des espèces invasives et de l'impact négatif que peuvent avoir des étangs de barrage sur la qualité d'un cours

d'eau (en période estivale : réchauffement de l'eau, perte de débit à cause de l'évaporation...). L'historique du site a aussi



INFO

Neufchâteau : un mausolée de la 1ère guerre mondiale bientôt restauré et valorisé



Publié le vendredi 10 novembre 2023 à 18:34 - Mis à jour le vendredi 10 novembre 2023 à 19:06

Neufchâteau



Ce samedi auront lieu les commémorations de la première guerre mondiale. Un conflit qui s'est achevé le 11 novembre 1918, laissant derrière lui de nombreux cimetières et monuments rappelant les combats qui ont eu lieu en Gaume notamment, mais également à Neufchâteau. La commune a lancé la restauration d'un mausolée avec l'ambition de le valoriser.

Newsletter

Recevez notre newsletter pour ne rien manquer de l'info, du sport et de nos émissions

ok

Imaginé par un architecte allemand, le mausolée de Montplainchamps, sur les hauteurs de Neufchâteau, était autrefois l'élément central d'un cimetière militaire qui, lui, n'existe plus. Ce cimetière avait été construit en 1917 suite à la Bataille des Frontières, bataille marquée par la très sanglante journée du 22 août 1914 avec plus de 60.000 hommes mis hors combat.

Quant à la restauration proprement dite, elle a débuté avec la reconstruction du mur en pierres sèches, qui enclava le mausolée. *"Dans l'idéal, on essaye de récupérer les pierres"*, explique Anne-Laure Monnaie, chargée de mission patrimoine pour le parc naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier. *"Ici, c'est pas le cas parce qu'on travaille sur du schiste qui a quand même déjà une bonne centaine d'années, très peu réutilisable donc c'est essentiellement de la pierre de carrière qui a été fournie sur le site. L'idée était de conserver au maximum la maçonnerie ancienne, mais elle a aussi beaucoup souffert donc il y a une grande partie des murs de soutènement qui doit être refaite"*.

NATURE

Curieux de Nature #23 : les moules de nos rivières en danger critique d'extinction



Publié le mercredi 08 novembre 2023 à 18:54 – Mis à jour le mercredi 06 décembre 2023 à 13:56
Province



Les moules de nos rivières sont en danger grave d'extinction. Depuis un siècle, 99% des effectifs de moules perlières ont disparu en Ardenne et en Europe. Ce qui en fait l'espèce la plus en danger à l'échelle mondiale. Et pourtant, elle joue un rôle fondamental pour des rivières de qualité.

Newsletter

Recevez notre newsletter pour ne rien manquer de l'info, du sport et de nos émissions

ok

Savez-vous qu'il y a une centaine d'années, nos rivières étaient peuplées de millions de moules ? Aujourd'hui, il en reste à peine quelques centaines. La cause principale de leur déclin est la pollution de nos cours d'eau. Entrepris en 2002, le LIFE Moule perlière a eu pour objectifs de mettre en place des mesures favorisant la reproduction des moules sur les bassins de l'Anlier, de la Rulles, de la Sûre et de l'Our.

Notre invité, Grégory Motte, biologiste au DEMNA (le Département du milieu naturel et agricole), nous expliquera que les moules sont de véritables petites stations d'épuration naturelles et que, par dessus tout, leur déclin est un très mauvais signal quant au bon état de conservation de nos cours d'eau.

Des efforts importants ont déjà été consentis depuis 20 ans, mais ils doivent se poursuivre et s'amplifier. Localement, des mesures doivent aussi parfois être prises. Sur le Laval, par exemple, les effectifs de castors sont en cours de régulation car leurs barrages ralentissent la vitesse de l'eau et provoquent des accumulations de boue. Ce colmatage du fond de la rivière asphyxie les moules qui finissent par mourir. Des choix complexes qui impliquent de favoriser localement une espèce au détriment d'une autre pour protéger la biodiversité.

Nous nous rendrons également au centre d'élevage des moules du moulin de Kalborn, au Grand-Duché du Luxembourg, pour en apprendre plus sur le cycle de reproduction merveilleusement complexe de ces petits mollusques. Nous accompagnerons ensuite le Parc Naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier qui procède à la restauration de l'habitat des truites fario, les poissons hôtes de moules.

NEUFCHÂTEAU

Le championnat de Belgique de ricochets débarque chez nous !

Le 24 septembre prochain, la Vallée du Lac à Neufchâteau vivra la fête du parc Naturel. Au programme : championnat de ricochets et une multitude de festivités en plein air !

ANNAIS DEMAZY

Le dimanche 24 septembre, la Vallée du Lac à Neufchâteau se transformera en un véritable paradis pour les amoureux de la nature et les passionnés d'activités en plein air ! La traditionnelle Fête du Parc naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier aura lieu pour la toute première fois à Neufchâteau. C'est une occasion parfaite pour vivre une journée riche en découvertes, en divertissements et en expériences mémorables. De plus, le tout premier championnat belge de ricochets y sera organisé ! La commune de Neufchâteau fait en effet partie du Parc Naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier depuis 10 ans, et n'avait encore jamais accueilli la fête annuelle. Une occasion parfaite de « mettre en valeur le patrimoine et le tourisme de la ville, qui vit au travers de ses événements », explique avec enthousiasme le bourgmestre François Huberty.

DEUX CHAMPIONS DE BELGIQUE

Le point culminant de l'après-midi sera sans aucun doute le championnat de Belgique de ricochets, qui débutera à 15h30. Organisé



« On veut mettre en valeur le patrimoine et le tourisme de la ville »

François Huberty
BOURGMESTRE

se pour la toute première fois en Belgique, cette compétition ouverte à tous se déroulera au bord du lac et récompensera les plus beaux lancers de pierres. Les inscriptions se dérouleront le jour même de la fête. Tout le monde est invité à être également spectateur.

de cette compétition inédite en Belgique !

Deux catégories seront créées : une catégorie enfant (6-12 ans) et une catégorie adulte (13-99 ans). Celui qui aura fait le plus de ricochets en deux lancers deviendra le champion belge de ricochets ! Une activité originale et à la portée de tous ! Une belle occasion de découvrir en grand nombre la Vallée du lac.

Même si l'organisation a rigolé la première fois qu'elle a entendu parler de cette idée de championnat de ricochets, cela s'est vite révélé être l'idée parfaite ! En plus de cela, l'événement s'aligne avec le championnat du monde de ricochets, qui aura lieu en Écosse. « Le but serait de créer une impulsion via cet événement, en donnant l'idée à d'autres organismes de faire la même chose », explique Frida Bajrami, chargée de communication pour le Parc Naturel.

DÉROULEMENT DE LA JOURNÉE



Le Parc Naturel et ses collaborateurs ont aussi joué le jeu © A.D.

Bien sûr, qui dit fête, dit activités ! « Cette année, nous voulions vraiment axer les activités autour du sport et de l'eau. Le programme a donc été conçu autour de cela, pour tous les âges et tous les goûts », explique Frida Bajrami.

Le programme : trois balades thématiques pour les plus matinaux, axées sur la nature, les champignons et le patrimoine. A partir de 13h00, de multiples activités se dérouleront tout autour de la Vallée du lac. Des jeux, des concerts, du théâtre, des ateliers artistiques, des démonstrations de danse, des initiations sportives, des ateliers et expositions, un marché de producteurs et d'artisans, des circuits thématiques et bien d'autres choses à faire. La magie se poursuivra en soirée avec un concert du groupe Trivelin dès 18h00, suivi d'un défilé de lam-

pions, fabriqués par les écoles de Neufchâteau, au crépuscule. Cette procession lumineuse partira du vignoble jusqu'à la plage de la Base de loisirs, où un spectacle aquatique clôturera cette journée de festivités avec les fontaines dansantes.

En plus du Parc Naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier, l'organisation peut se féliciter d'avoir de nombreux partenaires. Le directeur du Parc Naturel, s'est d'ailleurs dit surpris de voir le nombre de participants et de personnes intéressées par la journée. Parmi les partenaires, on retrouve notamment Natagora, l'Office de Tourisme de Neufchâteau, l'Agence de développement local, le Centre Culturel, les Scouts, les services communautaires, etc. Tous les éléments sont réunis pour que cette édition de la Fête du Parc Naturel soit une réussite ! ■

ARRONDISSEMENT D'ARLON

31

L'AVENIR AL VENDREDI 31 MARS 2023

Nouveau plan d'actions pour le contrat rivière

ATTERT

Au centre Schuman à Attert, signature officielle ce mercredi du nouveau protocole d'accord 2023-2025 pour le contrat de rivière Moselle.

gramme d'actions visant à valoriser, protéger et même restaurer les ressources en eau, comprenant les eaux de surface et souterraines. Pour ce qui concerne le contrat de rivière Moselle présidé par l'échevin Geofrey Chetters de Fauvillers,

compte tenu de la situation géographique et linguistique particulière de ce grand territoire (770 km²), les différents acteurs ont souhaité maintenir un fonctionnement le plus local possible.

Trois antennes locales ont donc été conservées au niveau de l'Our, de l'Attert et de la Haute-Sûre et sont gérées par une cellule de coordination dirigée par Florine Crutzen, épaulée par Jérôme Brails (Our), Nicolas Mayon (Haute-Sûre) et Maxime Doffagne (Attert). Ce sont les Parcs naturels locaux, à l'origine des trois anciens contrats rivière,



Les différents maîtres d'œuvre qui ont signé le programme d'actions pour les années 2023-2025.

qui sont chargés de l'animation tandis que l'ASBL Contrat de Rivière Moselle joue un rôle administratif et de coordination.

240 actions programmées dans 10 communes

DU point de vue des gestionnaires des cours d'eau, outre le Service Public de Wallonie (SPW), la Province de Liège et celle de Luxembourg, le Contrat de Rivière Moselle œuvre en partenariat avec 10 communes. Quatre communes germanophones : Amel, Büllingen, Burg Reuland et Saint Vith, 6 communes fran-

phones : Attert, Bastogne, Fauvillers, Léglise, Martelange et Vaux-sur-Sûre.

Les grandes lignes du programme d'actions 2023-2025 ont été présentées avant la signature par les différents maîtres d'œuvre. Ce sont, au total plus de 240 actions qui seront réalisées par 28 maîtres d'œuvre et par la cellule de coordination du Contrat de Rivière.

Comme actions nous avons notamment épingle : les animations, les classes d'eau, la gestion des espèces exotiques envahissantes, l'aménagement d'obstacles à la libre circulation de la

faune aquatique, l'inventaire des points noirs, la résolution des points noirs avec les partenaires et les pouvoirs publics concernés, les actions de nettoyage des cours d'eau avec des bénévoles (action Be-wapp) et bien plus encore.

Ce sont 3 196 points noirs

qui ont d'ores et déjà été relevés dont 825 sont prioritaires et quelque 313 km de linéaire inventorié.

Les différents partenaires vont donc continuer de proposer des initiatives volontaires

pour améliorer encore et

encore la qualité de nos eaux.

JEAN-CLAUDE FONCK ■

← **DH** LES SPORTS Journal Abonnez-vous

Regions > Luxembourg

Chasse ou balade ? Un site web pour partager la forêt

Le site partageonslaforet.be du Parc naturel Haute Sûre Forêt d'Anlier, permet d'identifier chaque jour les territoires dont l'accès est fermé et ainsi éviter aux promeneurs de devoir rebrousser chemin.

N.L.

Publié le 29-09-2023 à 17h07

Enregistrer



Ouverture de la chasse au gros gibier ce dimanche 1er octobre. ©DR

Profitez de toute l'actualité de DH Les Sports + en vous abonnant à -50%.



La chasse au gros gibier en forêt débute ce dimanche 1er octobre. Or, la cohabitation des chasseurs et des autres usagers de la forêt, comme les promeneurs, vététistes et autres cueilleurs de champignons, n'est pas toujours simple.

Nos dernières vidéos



Veuillez fermer la vidéo flottante pour reprendre la lecture ici.

Afin d'assurer la sécurité des usagers, l'accessibilité est partiellement restreinte certains jours entre le 1er octobre et le 31 décembre. Des affiches jaunes et rouges sont apposées le long des chemins, identifiant clairement les dates concernées par une simple prudence ou une interdiction de circuler.

L'église

BULLETIN COMMUNAL

FEVRIER 2023

FORMATIONS

TAILLE ET ENTRETIEN DES ARBRES FRUITIERS

Le Parc naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier vous propose de rencontrer, en mars et avril, des professionnels du verger afin d'apprendre les bons gestes de taille et d'entretien des arbres fruitiers hautes tiges.

- Atelier de taille des arbres fruitiers et bases d'entretien d'un verger : le samedi 4 mars de 10h à 12h au verger communal de Habay.

Introduction à la taille de formation et d'entretien d'arbres plantés en 2019. Animé par Renaud Beaujays et Estelle Carton.

- Atelier de taille de suivi d'arbres en espalier : le samedi 18 mars de 10h à 12h à la ferme du Monceau à Juserey.

Cette formation se déroulera en 3 séances : taille d'hiver en mars et 2 sessions de taille en vert, en mai et juin. Inscription aux 3 séances souhaitée : dates à communiquer. Animé par Renaud Beaujays et Estelle Carton.

- Atelier de taille de formation en axe central : le mercredi 5 avril à 10h, à Martbay.

Première taille de formation en axe central dans un verger planté en novembre 2022. Animé par Eric Goosse du Centre de Michamps.

- Atelier de taille d'entretien des arbres fruitiers : le mercredi 3 avril de 13h30 à 15h30 au verger conservatoire de Tronquoy.

Il s'agira d'apprendre les bons gestes de la taille d'entretien des arbres fruitiers sur des arbres âgés de 5 à 30 ans. Animé par Eric Goosse du Centre de Michamps.

Ateliers pratiques inscription indispensable auprès de christine@parcnaturel.be ou au 063 60 80 82 en précisant l'atelier qui vous intéresse, votre commune, n° de téléphone et adresse mail.

Détails pratiques et lieux de rendez-vous communiqués lors de l'inscription.

Ces formations sont organisées dans le cadre du projet « Agriculture en transition » financé par le programme Leader.

FORMATIONS

TAILLE, FORMATION ET ENTRETIEN DES ARBRES FRUITIERS

20

MARES ET ÉTANGS

HALTE À LA PROLIFÉRATION DES PLANTES AQUATIQUES ENVAHISSANTES !

Les mares et les étangs constituent de véritables havres de nature. Plantes et animaux indigènes s'invitent volontiers dans ces milieux et s'y épanouissent sans qu'on ait à intervenir ! Mais on y retrouve aussi, de plus en plus souvent, plusieurs espèces de plantes aquatiques exotiques exubérantes, dont malheureusement un petit nombre peuvent se révéler être de véritables dérangs !

D'une vigueur et d'un taux de croissance exceptionnel, ces plantes forment sur le feu des tapis particulièrement denses et peuvent ainsi rapidement devenir « hors de contrôle » pour les propriétaires de plans d'eau.

Ces tapis de plantes nuisent grandement à la biodiversité en concurrençant la végétation indigène, en empêchant la lumière de pénétrer et en faisant ainsi progressivement disparaître toute vie aquatique. Ainsi d'éviter ce type de nuisances, il est recommandé de bien se renseigner avant d'introduire une plante et de bien soi favoriser les plantes indigènes.

Si vous avez un doute sur l'identification d'une plante, si vous avez besoin de conseils pour la gestion de votre mare ou de votre étang, si vous connaissez un plan d'eau envahi par des plantes, ou si vous avez simplement des questions, n'hésitez pas à contacter le Comité rivière Masselé qui pourra vous aider !

À-dessous, un exemple de plan d'eau envahi par certaines plantes exotiques envahissantes (hydrocotyle fausse-renoncule et crassule des étangs).

Adeline COLETTÉ

Parc naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier
0486 37 07 34 - 063 60 80 82
adeline@parcnaturel.be

ENVIRONNEMENT

5 millions d'euros pour préserver la nature dans les Hautes Fagnes et à la Forêt d'Anlier



© Getty

hier à 12:49 · 1 min

Par Marie Bourguignon



Écouter Parler

Le gouvernement wallon a approuvé un budget de 5 millions d'euros pour préserver la nature et sensibiliser le grand public à l'environnement. Cela concerne les sites naturels des Hautes Fagnes à l'extrême est de la province de Liège et de la Forêt d'Anlier, en province de Luxembourg. Chacun des deux sites bénéficiera de 2 millions et demi d'euros. Il s'agit une compensation pour ne pas avoir été retenu lors de l'appel à projet pour devenir un parc national wallon.

Restaurer les tourbières et assurer la résilience de la forêt

En ce qui concerne les Hautes Fagnes, il s'agira de restaurer des tourbières et améliorer la vitalité des forêts, celles-ci ayant été victimes à plusieurs reprises de la sécheresse ou d'attaques de parasites. Le paysage sera aussi mis en valeur avec l'installation d'un observatoire photographique. Des infrastructures pédagogiques mobiles sont aussi prévues en vue de sensibiliser les visiteurs à la préservation de l'environnement.

Du côté de la forêt d'Anlier, la volonté est d'améliorer la résilience du site, notamment en diversifiant les essences de feuillus et en améliorant la régénération du chêne. Les efforts pour que la moule perlière puisse vivre

C. JOURNAUX DU PARC ÉDITÉS EN 2022



D. PRINCIPALES PUBLICATIONS RÉALISÉES EN 2023

ANIMATIONS SCOLAIRES

Étude technico-économique de différentes cultures sur le territoire du Parc naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier

2016 - 2020 RÉSULTATS DÉFINITIFS



PARC NATUREL HAUTE-SÛRE FORêt D'ANLIER

RAPPORT ANNUEL - 2023

CHEMIN DU MOULIN, 2
6630 MARTELANGE
063 45 74 77
MAIL : CONTACT@PARCNATUREL.BE
SITE INTERNET : WWW.PARCNATUREL.BE

Avec le soutien de
la

